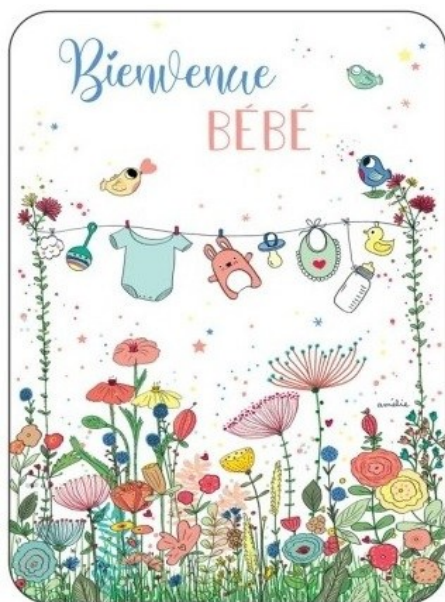


CÉRILLY

BULLETIN
MUNICIPAL
2025



Depuis 2018 et l'application de la Réglementation Relative à la Protection des Données Personnelles (RGPD), la collectivité est tenue de récolter le consentement écrit des intéressés ou de leurs représentants légaux pour la publication des naissances, mariages et décès sur le bulletin municipal. C'est pourquoi, nous ne procéderons pas à la publication nominative de ces évènements.



Bienvenue aux 2 bébés de l'année et félicitations aux parents.



Tous nos vœux de bonheur aux 6 couples mariés cette année.



Une pensée pour nos chers disparus ainsi qu'à leurs proches.

Hommage à Gérard Dériot

Nous apprenions une triste nouvelle le 10 juin dernier avec la disparition de celui qui fut élu de Cérilly de 1977 à 2016.

Homme politique majeur du Bourbonnais, Gérard Dériot a occupé les fonctions de Maire de Cérilly de 1995 à 2001, de président de la Communauté de Communes, de Conseiller Général et a été élu à trois reprises comme président du Conseil départemental.

Sénateur de l'Allier de 1998 à 2020, il a été questeur de la prestigieuse institution de 2010 à 2014.

Homme de conviction, il a toujours conservé un fort ancrage local et ne s'est jamais départi de valeurs puisées dans la terre qui l'a vu naître, celle du Bourbonnais.

Un public nombreux lui a rendu un dernier hommage en l'église de Cérilly, témoignant de la reconnaissance des Cérillois et des Bourbonnais.

Nous adressons nos pensées à son épouse, ses enfants et petits-enfants ainsi qu'à sa famille.



LE MOT DU MAIRE

Cher(es) Cérillois (es),

Voilà l'année 2025 bien entamée, nous la souhaitons porteuse de nouvelles rassurantes tout au long des 12 mois qui jalonnent notre calendrier !

Une fois de plus, le climat n'est pas serein, ni d'un point de vue météorologique avec les catastrophes à répétition, ni d'un point de vue social ou politique.

Les conflits à travers le monde perdurent et, pire encore, de nouveaux foyers s'embrasent, montrant la fragilité de la paix. Les tensions exacerbées et le rejet de la différence sont le terreau de la guerre avec son lot de victimes, comme dans tous les conflits. Nous avons le sentiment d'un éternel recommencement, mais pour autant, nous ne devons pas nous résigner à ce que le monde soit ainsi et nous devons exiger la paix.

En France, après la parenthèse sportive des JO qui ont vu s'affronter des athlètes aux aptitudes exceptionnelles, l'actualité de l'année 2024 a été intense, et là aussi, sujet à inquiétude.

On se demande bien quel secteur n'est pas touché par un malaise auquel les solutions apportées, quand il y en a, sont souvent provisoires.

Les collectivités ne sont pas en reste. En effet, nous devons participer à l'effort national de réduction des déficits. Bien que les communes, les communautés de communes, les départements ne soient en rien responsables de la dette de l'État, nous sommes soumis depuis 10 ans à la non-indexation sur l'inflation de nos dotations. Alors que ces financements sont un droit, le manque à gagner pour une commune comme Cérilly s'élève à plusieurs dizaines de milliers d'euros. Au bas mot, 80 000 € pour la seule année 2024, en prenant 2014 comme année référence.

Cette somme considérable, nous ne souhaitons pas la répercuter sur les ménages en augmentant les impôts. Par conséquent et comme toujours, il faut être prudent dans nos dépenses d'investissement et de fonctionnement.

Malgré tout, nous poursuivons les investissements pour améliorer le quotidien des Cérillois. Nous y revenons dans le chapitre « Travaux ».

Concernant la présence médicale, nous sommes toujours en recherche de médecins. Malgré quelques rares pistes, la tâche est ardue. D'ailleurs, une multitude de prestataires se proposent pour

prospector en contrepartie de plusieurs dizaines de milliers d'euros. Ce qui crée une concurrence entre communes, néfaste et peu déontologique.

Il y a tout de même des bonnes nouvelles.

La première, en début d'année, dévoilant les chiffres du recensement quasi stable depuis le dernier décompte de 2017. Est-ce le signe d'un arrêt de la baisse de la démographie ? Peut-être. Il faudra confirmer cette tendance dans le temps. C'est en tout cas un signe encourageant pour le milieu rural. Eu égard aux activités proposées toute l'année, la ruralité est bel et bien vivante !

Il faut ici remercier les bénévoles qui se mobilisent pour faire vivre leurs associations. Avec fragilité souvent, mais avec le dévouement de celles et ceux qui s'investissent dans une passion ou un centre d'intérêt. C'est la base de la notion du vivre ensemble, vectrice de lien, indispensable dans une société en proie à un individualisme rampant.

Dans un registre différent mais non moins intéressant, il faut saluer nos collégiens qui font vivre la Web TV de leur établissement ainsi que les membres de l'Assemblée des Jeunes qui proposent des pistes d'améliorations du quotidien. C'est là un exercice très enrichissant.

Nous saluons l'engagement des services de secours, professionnels de santé et aides ménagères qui interviennent au sein des foyers dans le besoin.

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux artisans qui permettent le maintien de l'activité économique et son développement. Notamment Laetitia Lobbestael (Laetitia-Pâtisserie), Elsa Chevalier (Impec'cable Electricité Générale), Baptiste Fabre (Capt'eau Concept), ainsi que celles et ceux qui ont fait le choix de la micro-entreprise ou de l'exercice libéral.

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux habitants et nous les encourageons à s'investir dans la vie citoyenne.

Enfin, comme de coutume, nous remercions nos agents communaux qui agissent au quotidien pour assurer le fonctionnement de notre cité.

Au nom du Conseil Municipal, je formule pour vous et vos proches, des vœux de santé, de bonheur, et collectivement, espérons des jours meilleurs, dans une société apaisée et juste.

Votre Maire, Fabien Thevenoux

Plan de Cérilly

Avec ce bulletin, vous trouverez un plan de Cérilly avec un maximum d'informations sur la commune. Celui-ci, diffusé dans l'ensemble des foyers, sera disponible en Mairie ou à l'Office de tourisme pour les gens de passage. La réalisation a été rendue possible grâce au prestataire et aux entreprises partenaires. Nous les remercions pour leur confiance.

LES FINANCES DE LA COMMUNE

COMPTE ADMINISTRATIF 2023

Dépenses de fonctionnement		
Charges à caractère général	323 143 €	26,82%
Charges de personnel	412 466 €	34,24%
Atténuations de produits	284 042 €	23,58%
Charges de gestion courante	124 297 €	10,32%
Charges financières	49 462 €	4,11%
Charges exceptionnelles	2 423 €	0,20%
Dépenses d'ordre	8 910 €	0,73%
TOTAL	1 204 743 €	100%

Recettes de fonctionnement		
Produits des services, domaine et vente	87 264 €	4,59%
Impôts et taxes	809 327 €	42,53%
Dotations, subventions	483 174 €	25,39%
Produits exceptionnels	18 199 €	0,96%
Atténuations de charges	13 375 €	0,81%
Produits de gestion courante	92 677 €	4,87%
Produits financiers	5 €	0,00%
Excédent de fonctionnement reporté	397 036 €	20,85%
TOTAL	1 903 057 €	100%

Dépenses d'investissement		
Déficit d'investissement reporté	554 619 €	63,00%
Emprunt et dettes	71 503 €	8,12%
Dépenses d'équipement	254 159 €	28,88%
TOTAL	880 280 €	100%

Recettes d'investissement		
Recettes réelles hors opérations (excédent, dotations, subventions)	526 153 €	61,69%
Recettes d'équipement	317 782 €	37,26%
Recettes d'ordre	8 910 €	1,05%
TOTAL	852 845 €	100%

BUDGET PRIMITIF 2024

Dépenses de fonctionnement		
Charges à caractère général	450 100 €	21,67%
Charges de personnel	480 000 €	23,11%
Atténuations de produits	284 042 €	13,67%
Charges de gestion courante	161 990 €	7,80%
Charges financières	52 000 €	2,50%
Charges exceptionnelles	3 000 €	0,14%
Dépenses d'ordre	646 332 €	31,11%
TOTAL	2 077 464 €	100%

Recettes de fonctionnement		
Produits des services, domaine et vente	79 100 €	3,81%
Impôts et taxes	750 600 €	36,13%
Dotations, subventions	453 312 €	21,82%
Produits de gestion courante	94 137 €	4,53%
Atténuations de charges	2 000 €	0,10%
Excédent de fonctionnement reporté	698 315 €	33,61%
TOTAL	2 077 464 €	100%

Dépenses d'investissement		
Déficit d'investissement reporté	27 435 €	1,29%
Emprunt et dettes	80 000 €	3,75%
Dépenses d'équipement	2 025 671 €	94,96%
TOTAL	2 133 106 €	100%

Recettes d'investissement		
Produits cessions immobilisations	56 529 €	2,65%
Dotation, fonds divers, réserves	40 000 €	1,88%
Recettes d'équipement	1 390 245 €	65,17%
Recettes d'ordre	646 332 €	30,30%
TOTAL	2 133 106 €	100%

Budget communal : quelques informations utiles à savoir...

En plus de son fonctionnement au quotidien, la municipalité apporte son soutien financier à diverses institutions.

Ainsi, à travers l'attribution de compensation reversée à la communauté de communes, nous finançons une grande partie, tous les 2 ans, de la classe de neige dont bénéficient les enfants du primaire, et ce, depuis plus de 40 ans. Tous les enfants n'ont pas la chance de partir en vacances, cet appui permet de réduire le coût aux familles et laisse des beaux souvenirs à ceux qui ont l'opportunité d'y participer.

Pour faciliter l'apprentissage musical, les communes adhérentes au SIESS (syndicat qui gère le fonctionnement de l'école de musique) abondent financièrement à hauteur du nombre d'habitants et d'élèves issus de ces mêmes communes qui pratiquent la musique. À travers ce même syndicat, les communes soutiennent des sorties à destination des collégiens.

Par ailleurs et à titre d'exemple, nous apportons notre participation au Centre Social de Tronçais-Val de Cher ou encore à « L'Épicerie Solidaire » dont bénéficient les Cérillois dans le besoin. Depuis peu, nous apportons une aide à la crèche « Pétronille » de Saint-Bonnet afin d'accueillir des enfants cérillois.

Malgré le contexte économique difficile, nous conservons une épargne brute quasi stable ces dernières années. Nous remboursons l'emprunt contracté en 2014 pour 25 ans à hauteur de 120 870 € pour l'année 2024. Nous abondons tous les ans pour épurer le déficit du lotissement du « Champ Coudray », 19 519 € cette année. En étant vigilants, nous améliorons petit à petit notre capacité de désendettement. Cet indicateur correspond au nombre d'années qui nous seraient nécessaires pour rembourser notre dette si nous utilisions notre épargne brute.

Nous regrettons néanmoins le gel des dotations de la part de l'État. En ne revalorisant pas à hauteur de l'inflation depuis 2014, nous devons nous passer d'au moins 80 000 € pour la seule année 2024. Les communes participent depuis longtemps à réduire le déficit des comptes de l'État, qui vote un budget en déséquilibre, contrairement aux communes. Nous soutenons les initiatives des associations d'élus qui prônent, notamment, l'indexation des dotations sur l'inflation, ce qui serait la moindre des choses.



TRAVAUX

Comme les années précédentes, le travail ne manque pas au sein des bâtiments communaux pour améliorer le confort des Cérillois et des visiteurs au cœur des espaces publics.

Le nouvel adressage est en place depuis ce printemps et son installation n'a pas provoqué de problèmes majeurs. Le délai de mise à jour des données s'avère assez long mais les choses devraient se régler, en particulier, pour les GPS.

Nous passons assez rapidement sur les travaux d'entretien, de peinture, d'électricité dans les bâtiments, indispensables au confort et au respect des normes.

Dans le cadre du contrat RCVCB, revitalisation du centre-bourg, qui nous lie avec le Département, des travaux sont en cours au niveau de la Pêcherie. La météo peu clémente n'a pas permis au maçon d'intervenir pour réaliser les travaux avant l'automne. Il y aura donc du retard à la réception qui devrait avoir lieu début 2025.

Les travaux du futur office notarial et du tiers-lieu vont s'achever courant janvier. Cet espace structurant va améliorer l'aspect de la rue Marx Dormoy. Les activités proposées dans le futur lieu de vie sociale apporteront une nouvelle dynamique où le « faire ensemble » sera le maître mot. Les dernières réunions publiques, bien suivies par les citoyens, témoignent de l'intérêt de ce projet fédérateur.

Toujours dans le cadre du contrat RCVCB, nous projetons l'achat de la grange attenante au tiers-lieu pour y aménager un lieu d'exposition et pour relier la place Péron à la rue Marx Dormoy. De même pour l'ancienne boucherie de la rue de l'Église pour l'aménagement d'un logement et d'un commerce. Pour ce qui est de l'îlot dégradé rue des Tours, que nous projetons de reprendre, nous sommes toujours dans l'attente d'une succession qui s'avère très longue et toujours en cours. Voilà pour le contrat de revitalisation.

Dans un autre registre, pour la première fois au cimetière, nous avons mené des travaux de reprise des sépultures sans titres de concessions et des concessions non renouvelées, au nombre de 337. L'espace libéré facilitera l'entretien et nous poursuivrons par l'aménagement paysager pour rendre ce lieu de recueillement moins minéral.

Actuellement, une procédure est en cours pour les sépultures non entretenues représentant un risque pour les usagers ou la sépulture voisine. Nous en avons profité pour faire nettoyer les tombes du carré militaire quelques jours avant le 11 novembre. L'aménagement du futur sentier François Péron est

en cours également. Celui-ci partira de l'Office de Tourisme pour longer la haie plantée l'hiver dernier, se poursuivra par la sapinière, la rue de la Minute, le long des étangs du camping et du verger puis par la rue du Général De Gaulle où un sentier piétonnier sera créé. Ce tour de Cérilly aboutira rue de l'Acétylène et rejoindra le parcours culturel. Le long de ce sentier seront installées cinq tables de lecture qui inviteront à la sensibilisation du patrimoine et à l'environnement. Pour l'occasion, les écuries de la Font Rousse seront rénovées, tout comme la mare attenante. Le pont du camping sera consolidé, le déversoir de l'étang sécurisé et nous en profiterons pour restaurer les croix de chemins. Quelques tables de pique-nique compléteront l'ensemble. Cette opération est financée à 80% par les fonds européens et l'État, avec le concours d'idées de l'Assemblée des Jeunes. C'est une opération qui permet de valoriser notre « petit patrimoine » et de mettre en avant François Péron, explorateur naturaliste cérillois.

Notons aussi l'inauguration en début d'année du city stade qui remporte un franc succès.

Les courts de tennis ont profité eux aussi d'une rénovation de la surface de jeu redonnant « un coup de jeune » à ce bel ensemble sportif, à la satisfaction des joueurs.

Courant novembre, des places de parking ont été délimitées sur l'avenue Jean Jaurès. Cette mesure à moindre coût vise à laisser suffisamment de place et de sécurité à tous les usagers, piétons, véhicules en stationnement et aux usagers de la route, très passagère.

Les travaux de couverture du parc des expositions en vue de la pose de panneaux photovoltaïques sont toujours d'actualité. Nous évoquons sur le dernier bulletin les contraintes administratives et techniques qui devraient être résolues dans l'année en espérant des travaux fin 2025. L'idée est de faire de l'autoconsommation et de revendre le surplus. Ce qui allégera un peu notre facture d'électricité et permettra de participer à l'effort pour le climat. Le projet de photovoltaïque au sol, route de Moulins a eu un retour favorable de Mme la Préfète. Actuellement, il y a un échange avec le prestataire et ENEDIS pour l'accord de raccordement.

Toujours dans cet esprit de rationalisation des dépenses, un nouveau compteur électrique a été installé pour l'éclairage du stade de football. En effet, les tarifs réglementés ont jusqu'ici concerné les compteurs jusqu'à 36 KW. Afin de bénéficier de ces tarifs moins élevés, nous avons missionné ENEDIS pour ce changement.

VIE COMMUNALE

Dans les perspectives, nous envisageons la rénovation de la maison dite du cimetière qui sera destinée au club de pétanque qui aménagera un terrain à l'arrière de celle-ci. Nous allons solliciter les subventions correspondantes. L'entrée du gymnase à elle aussi besoin d'un rafraîchissement que nous allons budgéter.

Une étude est en cours pour la restauration du porche de l'église, en particulier des colonnes altérées par le temps.

Du côté du musée Charles-Louis Philippe, nous avançons doucement mais sûrement. Un diagnostic du bâti sera mené dans les prochaines semaines, préalable à une rénovation de la muséographie et du bâti.

D'autres travaux d'entretien sont envisagés dans les bâtiments communaux, comme chaque année.

L'autre gros chantier de l'année se situe à l'école primaire qui profite d'une importante rénovation des classes et des espaces communs. Cette opération d'ampleur se déroule sous la houlette de

la communauté de communes. Les travaux vont s'achever en ce début d'année. Les élèves et les équipes enseignantes pourront ainsi bénéficier de meilleures conditions de travail. Nous en profitons pour remercier l'équipe pédagogique et les services techniques communaux et de l'intercommunalité pour leur compréhension et leur adaptation aux désagréments engendrés par ces travaux. À la rentrée, l'école maternelle devrait intégrer l'école primaire.

Concernant le SEA, des travaux sur le réseau d'eau sont envisagés du côté de la Fernault jusqu'à la Tilerie. De même dans le hameau des Nodins.

Avec la communauté de communes, qui porte la compétence de la voirie goudronnée, des travaux sont prévus à la suite du changement de conduite d'eau à la Fernault, aux Bourses, ainsi qu'à proximité du Charolais, à la Font Pichot, route de Gennetines.

Voilà de quoi s'occuper dans les mois qui viennent.



La croix de la Jaulière



Travaux à l'école primaire



Travaux à la Pêcheirie

NOTRE DEVOIR DE MÉMOIRE



11 novembre 2024

En 2024, en plus des commémorations des 19 mars, 8 mai et 11 novembre, la commune de Cérilly a pris part au 80^{ème} anniversaire de la libération du Nord Allier.

Pour cela, la commune de Cérilly et l'association *Mémoire de Cérilly et du Pays de Tronçais* ont proposé, du 5 au 14 août à la salle d'honneur de la mairie de Cérilly, en partenariat avec l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre de l'Allier, le Musée de la Résistance de Montluçon, l'Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance Nord Allier, une exposition sur la libération du Nord Allier, de Montluçon à Moulins en passant naturellement par Tronçais et Civrais. Cette exposition a reçu le label du 80^{ème} anniversaire de la Libération.

Cette Libération fut un combat intense contre des unités spécialisées, bien armées et organisées pour lutter contre les maquis. De début juillet à fin août 1944, un groupe anti-maquis récemment transféré du Loiret puis du Cher, se livra, dans le nord-ouest, l'ouest et le centre de l'Allier, à de nombreux crimes et exactions. C'est ensuite, fin août et début septembre 1944, le repli des colonnes allemandes provenant de Limoges et de Bordeaux avec des combats très durs contre des forces de plusieurs milliers d'hommes qui veulent rejoindre l'Allemagne par tous les moyens.

Cette exposition présentait trois volets :

- La libération de Montluçon et son bassin présentée sur plusieurs roll-up prêtés par le Musée de la Résistance de Montluçon ;
- Exposition de photos sur la libération à Moulins, provenant du fond "Séruzier", mise à disposition par l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre de l'Allier ;
- La libération du Nord Allier retracée sur plusieurs panneaux et roll-up réalisés par l'association *Mémoire de Cérilly et du Pays de Tronçais* et la commune de Cérilly :
 - * La constitution et les actions des maquis de Tronçais et Civrais (maquis TARDIVAT, maquis MICHEL, le camp du 14 juillet et le maquis VILLECHENON) ;
 - * La mission Freelance, qui joua un rôle important dans la libération de notre territoire, depuis son parachutage à Cérilly au domaine de Pernier dans la nuit du 29 au 30 avril 1944, jusqu'à la libération de l'Allier au début du mois de septembre 1944 ;

- * Les combats de Bouillole du 8 août 1944 qui restent gravés dans la mémoire collective de notre pays ;
- * Le repli des colonnes allemandes au nord et au sud de Tronçais ;
- * La libération de Moulins relatée par le Général MAIRAL ;
- * Charles Dubost : né à Moulins le 18 mai 1905, il fut procureur général adjoint à Nuremberg où ont été jugés les criminels de guerre nazis : Hermann Göring, le numéro 2 du Troisième Reich; Rudolph Hess, le compagnon indéfectible d'Hitler; Wilhelm Keitel, l'officier signataire de la capitulation allemande ; Albert Speer, l'architecte mégalomane qui a fait tourner la machine de guerre à plein régime, ...



À l'occasion de ce 80^{ème} anniversaire, la stèle et son entourage, au lieu-dit Bouillole à l'orée de la forêt de Civrais, ont été rénovés ; la plaque portant les noms des victimes a été refaite et une plaque descriptive des combats a été inaugurée. C'est ici que tombèrent, le 8 août 1944, huit maquisards sous les balles de l'ennemi ainsi que deux victimes civiles, le plus jeune, Michel Péguy, avait 14 ans.





Peu avant le 11 novembre 2024, la commune de Cérilly a achevé la réfection de son carré militaire, un espace mémoriel restauré avec soin pour honorer les soldats et résistants tombés pour la France.

L'espace a été reconfiguré sous une forme circulaire. Ce carré symbolise l'unité et le respect envers les défunts, tout en offrant un lieu de recueillement aux habitants. Cette rénovation, finalisée peu avant la Toussaint, s'inscrit dans une démarche de valorisation du patrimoine et de préservation de la mémoire collective.

Cette opération de réfection, menée avec l'appui de la marbrerie Massot de Cérilly et Lurcy-Lévis, a permis de restaurer les tombes de soldats de la Première Guerre mondiale et de résistants de la Seconde Guerre mondiale. Parmi ces sépultures figurent celle de Jean Coton, mort pour la France en 1944 au sein de la Première Armée, ainsi que celles de Mieczlaw Mirski et Antoine Mika, deux résistants polonais tués le 8 août 1944, probablement travailleurs dans les mines de Buxières, avant de s'engager dans la Résistance.

Cette restauration a été accompagnée par l'association *Mémoire de Cérilly et du Pays de Tronçais*, qui, en collaboration avec le Souvenir français, a contribué au recensement des sépultures militaires, assurant que chaque nom et chaque histoire soient préservés. Ce travail de mémoire souligne l'importance pour la commune d'honorer ces héros, qu'ils soient enterrés dans le carré militaire ou auprès de leurs familles.



CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

Les participants au concours des maisons fleuries ont été reçus à la salle d'honneur de la Mairie de Cérilly, jeudi 21 novembre 2024. Les lauréats ont été récompensés par un bon d'achat et un magazine de jardinage offerts par la commune de Cérilly ainsi que des cadeaux donnés par les **Pépinières BOUDET-ESQUIROL**, **TERRALIM**, et **TRONÇAIS Fleur**. La municipalité remercie tous les participants pour la qualité du fleurissement de leurs jardins, balcons, fenêtres, murs, cours et terrasses.

Que vous soyez particuliers, commerçants, un établissement public recevant du public, que vous ayez un simple balcon ou un vaste jardin, vous pouvez participer au concours communal des maisons fleuries ! **Il faut simplement que votre fleurissement soit visible de la voie publique**. Courant juillet, un jury communal visite les sites inscrits afin d'établir le classement annuel. Une remise de prix est organisée à l'automne.



1^{ère} Catégorie

(Maisons individuelles avec jardin ou cour)

1 ^{ère}	Colette SOTTIER
2 ^{ème}	Jeannine MÉTÉNIER
3 ^{ème}	Danièle PERNIER
4 ^{ème}	Marie-Claude VACHETTE
5 ^{ème}	Michel MASSERET
6 ^{ème}	Élisabeth AUFAUVRE
7 ^{ème}	Ginette GIRARDI

2^{ème} Catégorie

(Maisons ou appartements avec possibilité réduite de fleurissement)

1 ^{er}	Alain DOMART
-----------------	--------------

3^{ème} Catégorie

(Établissements publics)

1 ^{ère}	Chez Chaumat
2 ^{ème}	Auberge du Pont
3 ^{ème}	La Toque Blanche du Mitron

4^{ème} Catégorie

(Fermes fleuries hors agglomération)

1 ^{ers}	Odile et Philippe DERUNES
2 ^{ème}	Didier DALAUDIÈRE

CINÉMA

La commune de Cérilly est inscrite à l'opération Cinéma en milieu rural. Dans ce cadre, l'**U.D.A.A.R.03** (Union Départementale des Associations d'Animation en Milieu Rural de l'Allier) organise, avec l'association **Cérilly Loisirs Animations**, des projections à la Salle des Fêtes de Cérilly. Le rythme est en général d'une séance par mois (en dehors de juillet, août et décembre), le samedi, à 20h30. Les films sont récents, moins d'un mois après la sortie nationale pour cause de non concurrence aux cinémas fixes. Après avoir choisi les films à projeter, les bénévoles de *Cérilly Loisirs Animations* assurent la promotion des séances, l'installation du matériel, la billetterie, le bon déroulement des projections puis le rangement du matériel.

Les séances sont ouvertes aux Cérillois comme aux habitants des communes voisines.

Tarifs : 5 € pour les adultes et 3,50 € pour les jeunes de moins de 16 ans.

Renseignement au **06 61 30 77 96**.ou **04 70 67 52 00**.





MUTUELLE COMMUNALE

Une mutuelle *solidaire* proche de vous

Mutuale, La Mutuelle Familiale vous présente **Mut'Village**, une offre santé étudiée au meilleur tarif pour tous les habitants de **CERILLY**.

Cette initiative permet, à vous et vos proches, de bénéficier d'une **couverture santé** adaptée à vos besoins et à votre budget.



MARDI
11 FEVRIER 2025

RÉUNION PUBLIQUE



SALLE DES FETES

L'Hotel de Ville



18h00-20h00



Des agences *de proximité*



Un reste à charge zéro pour certains équipements (dentaire, optique, auditif)



Des permanences animées par un(e) conseiller(ère) dans votre commune

L'accès à la *téléconsultation*

4 raisons de choisir Mutuale

contrat responsable

Pas d'exclusion d'âge

Pas de questionnaire médical

Un forfait sport à partir de 20€ selon l'option choisie

Une assistance vie quotidienne



Renseignements et prise de rendez-vous :

Bureau d'accueil de Montluçon

☎ 04 70 05 89 15 ✉ agence.montlucon@mutuale.fr



Découvrez notre offre Mut'Village sur www.mutuale.fr

et obtenez votre devis en 2 minutes



Mutuale
La Mutuelle Familiale

Mutuale, La Mutuelle Familiale régie par le code de la mutualité, soumise aux dispositions du livre II de ce même code et immatriculée sous le numéro SIREN 775369887 - Siège social : 6, rue Gallée - Parc A10 Sud 41260 La Chaussée Saint-Victor - Crédit Photo : Istock

CHANGEMENTS D'OCCUPATION DE VOS BIENS IMMOBILIERS

Propriétaire de logements et de dépendances (cave, garage, parking, etc.), vous devez déclarer les changements d'occupation de ces biens sur le site impots.gouv.fr.

Si aucun changement d'occupant n'est intervenu depuis votre dernière déclaration, vous n'avez aucune nouvelle démarche à effectuer.

Si un changement de la situation d'occupation de votre bien (logement devenu vacant ou nouvellement loué, changement de locataire, occupation à titre professionnel...) est intervenu en 2024 ou depuis votre dernière déclaration, vous devez le déclarer dès que possible depuis le service en ligne « **Gérer mes biens immobiliers** » disponible dans votre espace professionnel sur impots.gouv.fr. Au préalable, il est nécessaire que vous ayez créé votre espace professionnel et adhéré au service « Gérer mes biens immobiliers ».

Pourquoi déclarer la situation d'occupation de mes logements ?

Cette déclaration permet à la DGFIP de savoir si vous occupez ce bien, s'il est vacant ou, s'il est loué, de connaître l'identité des personnes qui figurent sur le bail de location, et ainsi de déterminer si le local doit être exonéré de taxe d'habitation ou imposé à la taxe d'habitation sur les résidences secondaires ou à la taxe sur les locaux vacants.

Quelles informations déclarer ?

Vous devez nous indiquer pour chacun de vos biens les changements d'occupation intervenus en 2024. Il peut s'agir :

- d'un nouveau local que vous occupez ;
- d'un local devenu vacant, ce qui implique que le logement ne soit pas meublé et reste inoccupé tout au long de l'année ;
- d'un logement loué soit de manière saisonnière, soit à l'année. Pour les locations de longue durée, vous devez indiquer l'identité des titulaires des baux lorsqu'ils ont changé au cours de l'année 2024.

Les locaux annexes (parking, garage, cave) doivent être déclarés avec le logement dont ils dépendent.

Les données d'occupation connues de l'administration fiscale sont pré-remplies dans le formulaire de déclaration en ligne disponible dans votre espace professionnel sur le site impots.gouv.fr, rubrique « Biens immobiliers ». En cas de changement de situation par rapport aux informations indiquées, il convient de mettre une date de fin à l'ancienne situation d'occupation, et de déclarer le cas échéant le nouvel occupant ou la vacance du local.

Vous ne trouvez pas la réponse à votre situation ? Vous avez besoin d'assistance pour effectuer votre déclaration ? Nos agents sont à votre écoute au **0 809 401 401** (service gratuit + prix d'un appel), du lundi au vendredi de 8h30 à 19h.

Pour toutes les questions d'ordre technique concernant votre démarche en ligne, il est possible de contacter le service d'assistance aux téléprocédures :

- par formulaire électronique, depuis la rubrique « Contact et RDV » accessible sur la page d'accueil du site impots.gouv.fr, rubrique > Vous êtes Professionnel > Votre demande concerne « Une assistance aux téléprocédures » ;
- par téléphone (pour les services en ligne proposés sur ce site uniquement) au **0 809 400 210**, ce service est ouvert de 8h00 à 19h30 du lundi au vendredi.



ÉPICERIE SOLIDAIRE

UN BESOIN, UN PROJET ? UNE DIFFICULTÉ FINANCIÈRE ?...

L'ÉPICERIE SOLIDAIRE DU BOCAGE
BOURBONNAIS EST LÀ
POUR VOUS AIDER !

Le principe : À l'Épicerie Solidaire, vous êtes accueillies sur une période déterminée, afin d'acheter tous vos produits du quotidien - alimentaire, hygiène, ménage - à :
- 70% du prix du marché

En même temps, avec l'aide d'une Conseillère en Economie Sociale et Familiale, vous vous organisez pour régler des factures impayées avec les économies dégagées - électricité, gaz, facture de réparation voiture, etc.

De plus, vous pourrez participer à des ateliers cuisine et autres animations !!

Livraison et transport possible.

N'hésitez pas à nous contacter !



VOUS ÊTES
UNE ASSOCIATION,
UN PARTICULIER,
UNE ENTREPRISE ?

PENSEZ À NOS SERVICES !!!

- Location de camion frigorifique
- Soutien à l'événementiel - collage de vos affiches, distribution de flyers, montage de barnums, nettoyage...
- Service de transports pour les bénéficiaires de l'épicerie

Pour plus d'information, contactez-nous !



TÉL.: 06 69 74 28 88

www.epicerie-solidaire-bocage03.fr

Notre point de vente et d'animation

à Cérilly :

22 place de l'Église - Tous les mardis de 13h30 à 16h00

CHANTIER
D'INSERTION :

VOUS SOUHAITEZ
POSTULER ?

CONTACTEZ-NOUS !

LES RESTOS DU CŒUR

Chaque année, les bénévoles des Restos du Cœur de Cérilly organisent une campagne d'été et une campagne d'hiver pour leurs bénéficiaires.

Un service de transport est également proposé pour faciliter l'accès aux personnes non véhiculées dans plusieurs communes environnantes.

Le local des Restos du Cœur possède également un vestiaire où des vêtements sont proposés gratuitement aux bénéficiaires.

Pour toute information ou inscription, les personnes concernées peuvent s'adresser au 06 42 65 69 46 ou au 06 15 27 66 50.



NORD BOCAGE

L'Association Intermédiaire de proximité est au service des demandeurs d'emploi, des particuliers, des entreprises, des artisans, des collectivités et des associations sur les secteurs de Bourbon l'Archambault, Cérilly, Lurcy-Lévis et Sancoins.

Permanences sur rendez-vous

Nous vous accueillons au siège, 1 boulevard Gambetta à Lurcy-Lévis, du lundi au jeudi de 09h à 12h et de 14h à 18h, le vendredi de 09h à 12h et de 14h à 17h ou lors de nos permanences :

- Bourbon-l'Archambault : lundi de 8h45 à 10h45 (Château Bignon)
- Ainay-le-Château : mardi de 14h à 16h (Mairie)
- Cérilly : jeudi de 9h à 11h (Mairie)
- Sancoins : jeudi de 14h à 16h (France Services Sancoins)

Contact : tél. 04 70 67 85 59 / courriel : air.nordbocage@orange.fr



**Vous avez un projet de rénovation ?
Vous souhaitez faire construire ?
Prenez le temps de réflexion avec le CAUE !**

Qu'est-ce que le CAUE ?

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Allier est une association investie d'une mission d'intérêt public qui a pour objectif de promouvoir la qualité du cadre de vie.

Pour cela, l'équipe conseille et accompagne gratuitement tout porteur de projet qui en fait la demande. Le CAUE est également à disposition des enseignants pour les accompagner dans leurs projets pédagogiques liés au cadre de vie.

Vous avez un projet en lien avec votre habitat ?

Vous désirez construire, agrandir, surélever, rénover ou aménager votre habitat ?

Vous souhaitez entreprendre des travaux de rénovation énergétique ?

Vous vous interrogez sur la réglementation, le choix des matériaux ?

Dans le cadre des permanences à Montluçon, Moulins et Vichy, ou lors d'un rendez-vous sur place, les architectes du CAUE vous conseillent sur :

- les démarches à entreprendre pour mener à bien votre projet
- les atouts et les exigences de votre terrain et de son environnement
- la conception de votre habitat, que ce soit en neuf ou en rénovation.

Comment rencontrer l'architecte ?

Prenez rendez-vous auprès du secrétariat, par téléphone ou par mail, ou bien consultez le site internet : www.caue03.com.

Pour préparer votre entretien, rassemblez un maximum d'informations : plans (si vous avez), cadastre, photographies, et surtout, listez vos questions et vos envies pour mieux échanger.

A noter : des guides et fiches techniques sont disponibles en téléchargement gratuit sur le site internet.

Contact

Secrétariat ouvert du lundi au vendredi, de 9h à 17h, au 14 rue de Decize à Moulins

✉ contact@caue03.fr

🌐 www.caue03.com

📱 @caue03

📞 **Nouveau numéro de téléphone : 06 13 44 91 15**

JARDINAGE, BRICOLAGE, RESPECTEZ LES HORAIRES

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuse à gazon à moteur thermique, tronçonneuse, perceuse, raboteuse ou scie mécaniques, ne peuvent être effectués que :

- du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 14h à 19h30 ;
- samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h ;
- dimanche et jours fériés de 10h à 12h.



LE BON SAMARITAIN

Le SDIS de l'Allier et la Préfecture ont signé une convention de partenariat avec **le Bon Samaritain**. Ce dispositif a pour principal objectif la mobilisation citoyenne dans les situations d'urgence. Il s'agit de mettre à disposition des services de secours une communauté de sauveteurs, mobilisables, partout et à tout moment, en cas de détresse vitale.

Plus d'informations à l'adresse <https://www.sdis03.com/bon-samaritain-vous-aussi-sauvez-des-vies/>

VOUS AUSSI ADOPTEZ

les bons gestes !

ETRE BON SAMARITAIN

En quoi ça consiste ?

Le BON SAMARITAIN est le service utilisé par les sapeurs-pompiers de l'Allier, pour envoyer des volontaires, formés aux premiers secours, porter assistance à une victime en détresse vitale. Ces volontaires, les **Bons Samaritains**, sont avertis grâce à leur application **Staying Alive** sur leur mobile.

L'application **STAYING ALIVE** est à télécharger sur votre mobile. Elle recense et permet de trouver plus de 281 000 défibrillateurs. Elle avertit les inscrits pour qu'ils portent secours à une victime en détresse vitale dans leur voisinage direct.

COMMENT SE DÉROULE

Une alerte ?

- 1 Lors d'une alerte, votre téléphone sonne d'une manière inhabituelle et votre écran affiche ce message. Il est envoyé par les sapeurs-pompiers.
- 2 Si vous acceptez l'intervention, il faudra vous rendre au plus vite sur les lieux de l'incident dont l'adresse vous est envoyée dans le message suivant.



POUR VOUS

Former

Rendez-vous sur le site de l'Union Départementale des sapeurs-pompiers de l'Allier !

- SGQS** Formation de sensibilisation aux gestes qui sauvent
- PCS 1** Formation aux premiers secours de niveau 1
- PSE 1** Formation premiers secours en équipe de niveau 1
- PSE 2** Formation premiers secours en équipe de niveau 2
- SST** Formation sauveteur secourisme du travail

udsp03.fr

SCANNEZ-MOI !



Et si vous êtes déjà formé aux gestes qui sauvent, Scannez le QRcode et

Inscrivez-vous !



L'EHPAD DE LA VIGNE AU BOIS

Le bulletin municipal est l'occasion de donner quelques nouvelles de l'EHPAD, que nous souhaitons toujours inscrire comme un lieu de vie dans la commune, parmi les habitants, et non pas à part.

De petites actions quotidiennes en plus grands projets de travaux, nous poursuivons notre objectif permanent d'offrir aux résidents un lieu de vie agréable, convivial et sécurisé qui leur permette *d'être bien, tout simplement*. Ainsi, l'animation au sein de l'EHPAD doit être le terreau de la convivialité, du plaisir, de l'échange.

Son objectif est de garder un lien social en impulsant une dynamique facilitant le dialogue. Pour ce faire, différentes activités sont proposées, comme celles cognitives, créatives, culinaires, socio-culturelles et musicales, entre autres.

Ce sont d'ailleurs des activités physiques qui ont été mises à l'honneur cette année, en commençant par les premières OLYMP'EHPAD inspirées de nos immanquables Jeux Olympiques de PARIS 2024.

À l'espace Villard à Moulins, La Vigne aux Bois a concouru avec 10 autres établissements, terminant les festivités en musique. Bien évidemment, tout le monde fut récompensé et se donne rendez-vous l'année prochaine.

Ce voyage a été permis grâce à l'acquisition par l'EHPAD d'un minibus ainsi que d'une voiture adaptée aux personnes à mobilité réduite, offrant la possibilité de se rendre acteur de multiples sorties et activités en extérieur tout au long de l'année.

D'ailleurs, parmi ces différents loisirs, d'autres moyens de locomotion ont pu être testés tels que la marche, la calèche au centre équestre de Fleuriel, le cani-fauteuil avec les huskys de Creuse dans le parc de l'EHPAD, les 2 CV, 4L, Simca et autres véhicules de l'association *Bourbon Rétro Mobile* de Bourbon l'Archambault, le vélo-taxi au bord de l'étang de Saint Bonnet.

Il paraît que les voyages forment la jeunesse, aussi nous souhaitons encore beaucoup de rencontres et rêvons à de nouvelles aventures.



LE CENTRE DE SECOURS DE CÉRILLY

A l'approche de cette nouvelle année, voici des nouvelles de votre centre de secours.

L'année 2024 s'achève. Les pompiers de Cérilly ont effectué 243 sorties. Ce chiffre, plus élevé chaque année, nous montre que les besoins en secours de la population augmentent.

Pour pouvoir assurer un service de qualité il faut que nous soyons plus nombreux

C'est pourquoi, je profite de cet article et des bonnes résolutions de certains en 2025, pour passer un appel. Femmes et hommes, de 17 à 50 ans, venez nous rejoindre. La caserne, votre caserne, vous est ouverte. N'hésitez pas à pousser

ses portes pour venir à notre rencontre. Nous nous ferons un plaisir de vous faire visiter notre centre de secours et échanger avec vous afin de faire naître des vocations.

Notre école de jeunes sapeurs-pompiers va présenter ses premiers candidats au brevet en juin. Ils seront directement intégrés aux effectifs des casernes et vont pouvoir participer à nos missions.

Enfin, comme chaque année, les pompiers de Cérilly se joignent à moi pour vous remercier profondément de la gentillesse dont vous faites preuve à notre égard.

En vous souhaitant une bonne année 2025



Hommage à Patrice Perrin

En juillet dernier, le Lieutenant Patrice Perrin nous quittait subitement. Sapeur-Pompier volontaire de 1986 à 2023 et Chef de Centre de 2011 à 2019, il aura consacré une grande partie de sa vie aux autres et à ses passions, la pierre notamment qu'il savait mettre merveilleusement en valeur. À ses proches, nous adressons nos respectueuses pensées.



Communauté de communes du Pays de Tronçais

D'hier à aujourd'hui, Tronçais apparaît comme un coin de nature d'une richesse agricole, forestière, touristique et artistique qui résonne fort et loin. Il s'agit d'un héritage prestigieux et précieux qu'il convient de préserver et de conforter pour continuer d'éclairer cette belle histoire locale. Répondre à une double injonction : investir pour la relance économique et préserver une gestion saine et efficace. Tous ces éléments conjugués participent à la prudence budgétaire qui a été réitérée pour 2024 et le sera en 2025. Toutefois, à ce stade nous allons connaître la concrétisation de certains grands projets du mandat 2020-2026 :

- L'achèvement de la sécurisation du site des Forges et la mise en place d'un accès pour le développement d'une entité économique portée par une société privée ;
- La réhabilitation de l'école de Cérilly devrait s'achever dans les prochaines semaines ;
- La réhabilitation des campings d'Isle-et-Bardais et de Saint-Bonnet-Tronçais débutera le 04 novembre 2024 pour s'achever au début de la saison touristique 2025. Une seconde tranche de travaux est inscrite pour le mandat 2026-2032 ;
- La réhabilitation du Cap Tronçais pour laquelle la consultation des entreprises débutera très prochainement suite aux études menées avec le maître d'œuvre. Une seconde tranche de travaux est inscrite pour le mandat 2026-2032 ;
- La réhabilitation des écoles d'Ainay-le-Château avec l'attribution du marché de maîtrise d'œuvre en cette fin d'année 2024. Les travaux débiteront durant le premier semestre 2025 ;
- Bien évidemment, comme tous les ans, la voirie constitue une part significative du budget de la communauté de communes ;
- La valorisation du Rond de la Cave dans le cadre de Forêt d'Exception® ;
- La signature de la Convention Territoriale d'Education Artistique et Culturelle (30 octobre 2024) qui permet à tous les habitants d'accéder à la culture et notamment aux enfants scolarisés dans nos écoles ;

- Les fonds de concours aux communes seront maintenus afin de financer les équipements communaux qui vous sont utiles quotidiennement.

Ces projets sont possibles notamment grâce au soutien financier de l'Etat, de la Région et du Département. Le 10 octobre 2024, les Présidents du Conseil départemental et de la Communauté de communes ont signé un pacte de 610 400 € où les projets ci-dessus sont mentionnés.

Afin de préserver l'héritage prestigieux et précieux de Tronçais, les élus communautaires ont pris deux grandes délibérations en 2023 :

- Le maintien des établissements scolaires du Pays de Tronçais afin de s'opposer aux fermetures de classes imposées par l'Education Nationale (deux pour la rentrée scolaire 2023-2024, ce qui est déjà trop) ;
- La position officielle de la communauté de communes sur les énergies renouvelables et paysages.

Concernant les énergies renouvelables, il a été décidé :

- de s'opposer systématiquement à tout projet d'installation d'une centrale photovoltaïque au sol sur les terres agricoles de la communauté de communes ;
- de s'opposer systématiquement à tout projet d'installation d'une centrale photovoltaïque au sol dans le périmètre de la Forêt de Tronçais labellisée « Forêt d'Exception® » en 2017 puis renouvelée en 2022 ;
- d'étudier un avis favorable sur les délaissés pour tout projet de centrale photovoltaïque au sol sur le territoire de la communauté de communes ;
- d'étudier un avis favorable sur l'installation de panneaux solaires sur les bâtiments du territoire de la communauté de communes ;
- de s'opposer systématiquement à tout projet éolien sur le territoire de la communauté de communes.

Situation financière de la communauté de communes

La Direction Générale des collectivités locales considère la communauté de communes du Pays de Tronçais en classe 2 au niveau de ses finances. Cela veut dire que les volumes budgétaires de dépenses et de recettes de fonctionnement par habitant sont au-dessus de la moyenne alors que les dépenses et recettes d'investissement par habitant sont un peu inférieurs à la moyenne. Il est à noter que l'explication se tient par le fait que la communauté de communes du Pays de Tronçais est une des seules intercommunalités de France à posséder la compétence scolaire. En effet, cette compétence implique des volumes financiers plus importants en fonctionnement.

Il convient alors d'opérer une comparaison des principaux ratios financiers de la communauté de communes avec l'ensemble des intercommunalités :

	Ensemble	Pays de Tronçais
Épargne brute / habitant	62 €	105 €
Taux d'épargne brute	16,4%	16%
Taux d'endettement	50,6%	31,2%
Capacité de désendettement	3,1 années	2,1 années

Depuis la pandémie, la communauté de communes a retrouvé des capacités financières comme le prouvent son épargne et sa capacité de désendettement.

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Épargne brut	281 873€	616 669€	409 169€	515 355€	528 306€	423 633€	520 867€	343 554€	661 462€	781 845€
Épargne nette	246 344€	588 502€	377 502€	460 996€	475 609€	317 606€	378 742€	194 874€	512 858€	625 681€
Capacité de désendettement	1,2	1,1	1,6	1,1	2,1	4,2	3,1	4,6	2,5	2,1

Cette sérénité financière retrouvée en 2023 après notamment deux années de rigueur budgétaire sur la section de fonctionnement permet de dégager une épargne suffisante pour **mener les opérations d'investissement du mandat 2020-2026** : rénovation des campings, voirie, sécurisation des Forges, école de Cérilly, Cap Tronçais, école d'Ainay-le-Château ou encore Forêt d'Exception®. Cela permet également de commencer à réfléchir aux projets du mandat 2026-2032. Toutefois, il convient de rester prudent par rapport au contexte national pour les années à venir.

Concernant 2025, un emprunt de 200 000 € est à l'étude. Au total 1 000 000 € seraient empruntés sur le mandat 2020-2026 contre 1 950 000 € sur le mandat 2014-2020. A la fin du mandat actuel, le capital restant dû serait de 1 579 941,31 € contre 1 621 017,15 € en 2020. Ce qui représente (valeur d'aujourd'hui), une capacité de désendettement à 2,1 années.

⇒ **Bref, le mandat 2026-2032 débiterait avec une dette moins importante que celui 2020-2026 et des nouvelles subventions de nos partenaires puisque des contrats sont déjà signés.**



SEA Nord Rive Droite du Cher

Remplacement de la pompe du forage au Rond Gardien Cérilly



Au cours de l'année 2024, le SEA a dû faire face à une panne inédite depuis le transfert des compétences tant par son importance en termes d'adduction d'eau que par les difficultés pour intervenir.

En effet, le forage du rond Gardien, le plus important en termes de capacité hydraulique pour l'alimentation de la commune de Cérilly n'était plus en mesure de capter l'eau brute à cause d'une défaillance de la pompe.

Le puits, profond de 37 m a donc nécessité l'emploi d'un important dispositif de levage en plein milieu de la forêt de Tronçais pour permettre le remplacement aussi bien de la pompe que de la colonne désormais en acier inoxydable.

L'opération s'est déroulée sur une journée avec l'installation d'équipements neufs permettant une sérénité sur plusieurs années.

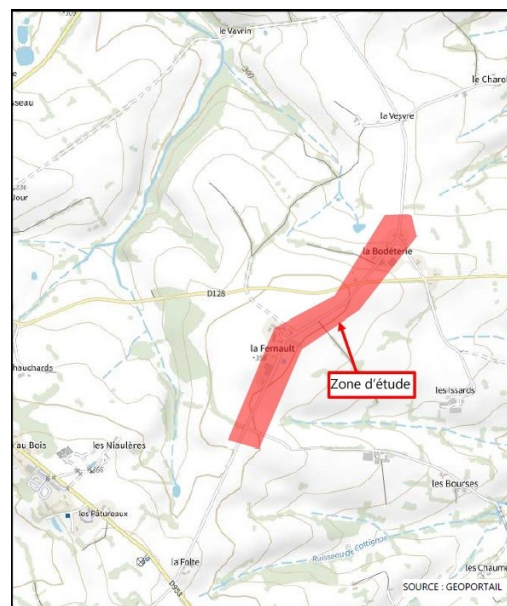
Durant la période où l'approvisionnement n'était pas suffisant, le SMEA a été sollicité pour assurer la continuité de service grâce à l'interconnexion avec la commune de Theneuille gérée par le SIVOM Nord Allier.

Plusieurs chantiers d'ampleur à l'horizon 2025 sur la commune de Cérilly

Souhaitant profiter d'un appel à projets à l'initiative de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, le SEA a déposé plusieurs dossiers pour permettre le remplacement de conduites fuyardes sur la commune de Cérilly pour l'année 2025. Tous les projets ont été retenus, ce qui représente une aide au financement de 30% pour les quatre chantiers suivants :

- Renouvellement de la conduite d'eau potable de la rue de la Fernault (1 100 ml),
- Renouvellement de la conduite d'eau potable au lieudit la Breure à Cérilly (780 ml),
- Renouvellement de la conduite d'eau potable au lieudit les Nodins à Cérilly (480 ml),
- Renouvellement de la conduite d'eau potable de la Bodeterie à la Gadonnerie à Cérilly (1 700 ml).

C'est donc un peu plus de 4 kms de conduite d'eau potable qui seront renouvelés pour permettre une amélioration du service rendu aux abonnés.



Secteur agricole, le compteur d'élevage

Aujourd'hui, encore beaucoup d'exploitations agricoles dépendent de l'alimentation d'un seul et unique compteur souvent lié au domicile et aux redevances afférentes. Toutefois, pour celles avec une exploitation dédiée à l'élevage, il est possible de demander l'installation d'un second compteur permettant de s'affranchir de la future redevance consommation eau potable et de ne pas recevoir de facture d'assainissement. Pour plus d'informations, nous invitons les abonnés intéressés à contacter le SEA dès l'instauration des nouvelles redevances en 2025.

Poursuite du Schéma Directeur d'Assainissement et des Eaux Pluviales de Cérilly



En 2023, le SEA a lancé une étude pour la réalisation d'un diagnostic de gestion des eaux usées et pluviales sur la commune de Cérilly.

Le bureau d'études LARBRE INGENIERIE au cours de cette année 2024 a effectué de nombreuses investigations sur le terrain afin d'améliorer la connaissance du patrimoine. L'objectif, au-delà du repérage des réseaux, c'est aussi la détection visuelle de toutes les anomalies qui empêchent la collecte, le transport ou le fonctionnement des ouvrages.

Au terme de cette première campagne commencera la deuxième phase permettant d'affiner la compréhension du fonctionnement du réseau d'assainissement grâce à des mesures de débits et des analyses de plusieurs paramètres en divers points stratégiques. Cette phase durera quelques semaines sur une période choisie en nappe haute.

La suite de l'étude concernera les investigations complémentaires pour déboucher sur un schéma directeur, c'est-à-dire un planning pluriannuel de travaux permettant de répondre aux exigences réglementaires.

Travaux d'assainissement de la tranche 3 de Hérisson en 2025

Projet de plusieurs années, le commencement des travaux d'assainissement de la rive gauche de l'Aumance aura lieu pendant le 1er semestre de l'année 2025. Cette opération conjointe entre la municipalité d'Hérisson et le SEA a été rendue possible grâce au concours financier du Département de l'Allier. L'objectif de ces travaux est la création d'un réseau séparatif permettant de raccorder au réseau public d'assainissement les abonnés de la rue des Jardins et de la rue de la Croix Verte. Une réunion publique à ce sujet s'est déroulée le 30 septembre 2024 à la salle polyvalente de la commune pour présenter le projet. La prochaine étape consistera au passage des agents du SEA pour préparer au mieux l'intervention de l'entreprise et échanger avec les riverains sur les possibilités de raccordement.

Réforme des redevances de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne

Les redevances des agences de l'eau sont essentielles pour financer les actions de préservation de l'eau et des milieux aquatiques. Elles sont perçues auprès des usagers de l'eau, contribuant ainsi à la lutte contre la pollution, à la protection de la santé et de la biodiversité, et garantissant la quantité et la qualité de l'eau. En incitant à des pratiques vertueuses et en renforçant la connaissance des pressions exercées sur les milieux aquatiques, ces redevances jouent un rôle clé dans la préservation de l'environnement. Instaurées par la loi de 1964, elles ont continué à évoluer au fil des années.

À partir de 2025, une nouvelle réforme des redevances s'appliquera : trois nouvelles redevances remplaceront les redevances de pollution domestique et de modernisation des réseaux de collecte :

- une redevance sur la consommation d'eau potable,
- deux redevances pour performance : performance des réseaux d'eau potable et performance des systèmes d'assainissement collectif.

En revanche, les redevances de prélèvement sont maintenues dans leur principe, même si des ajustements de niveau sont prévus.

Suppression des lettres de relance des factures eau et assainissement !

Depuis cette année 2024 et suite à une décision prise à l'échelle départementale, il n'y aura plus de relance des factures d'eau et d'assainissement.

Désormais après réception des factures, les abonnés disposeront des mêmes délais pour régler les factures mais en cas de non-paiement les huissiers seront saisis automatiquement par la trésorerie pour permettre le recouvrement des factures.

Cette décision est totalement indépendante du SEA mais nous nous devons d'en informer les abonnés.

SICTOM de CÉRILLY

La suppression des Points Propres et le redéploiement des bacs individuels ont permis d'améliorer le tri des déchets sur le territoire du SICTOM de Cérilly. Les contrôles effectués au centre de tri de Chézy, par le biais de 18 caractérisations, l'attestent. Les erreurs de tri dans les bacs jaunes diminuent. Cependant, des efforts restent à fournir aussi bien pour les bacs noirs que jaunes. Les Pouvoirs publics, mécontents des chiffres nationaux, ont en effet décidé de mettre la pression sur les collectivités en charge de la gestion des déchets en imposant des caractérisations sur les bacs noirs. Leurs objectifs ? Déceler la présence inopportune d'emballages, de verre, déterminer leur pourcentage et, au final, imposer des pénalités aux SICTOM les moins performants. Or, si le SICTOM de Cérilly est pénalisé, vous l'êtes aussi.

C'est la raison pour laquelle, au travers de cette lettre, j'attire votre attention sur des comportements, des gestes qui pèsent lourdement sur le budget du SICTOM. Comme par exemple, les bouteilles en verre, qui trop souvent mises dans les bacs noirs ou jaunes, ont un coût non négligeable pour le SICTOM alors que, déposées dans les colonnes à verre, elles deviennent une ressource.

Il en est de même pour les emballages que vous mettez par erreur ou par inconscience dans le bac noir d'ordures ménagères. Au centre de tri de Chézy, ils sont revendus alors qu'au centre d'enfouissement de Maillet, il faut payer et, en plus, de plus en plus cher comme vous pourrez le constater un peu plus loin. Si désormais, nous sommes condamnés à payer des pénalités à cause de ces erreurs, elles vous seront répercutées.

Pour débusquer les mauvais trieurs, ceux qui ne veulent pas comprendre que le temps des décharges est terminé, des contrôles inopinés seront régulièrement effectués par les agents du SICTOM, aussi bien pendant les tournées qu'en dehors. Si le contenu des bacs ne respecte pas les règles de tri, il ne sera pas collecté, qu'il soit jaune ou noir. Une rubalise vous indiquera sa non-conformité. Charge à vous de le retrier et de le représenter à la collecte.

Bernard TIGÉ, président du SICTOM de Cérilly

Une Caractérisation ?

Une **caractérisation** consiste à extraire un échantillon de déchets, prélevés dans une benne à ordures ménagères et à l'analyser afin d'en connaître sa composition. Son principal objectif est d'identifier les déchets qui ne devraient pas s'y trouver, comme par exemple des emballages dans le bac noir, des vêtements dans le bac jaune,... Jusqu'à présent, elle permettait de relever les erreurs de tri les plus fréquentes et de préciser les axes de communication à intensifier. Dorénavant, elle pourrait aussi servir à nous sanctionner....

Pourquoi ?

En 2021, l'Union Européenne a instauré une « taxe plastique ». Son mode de calcul est simple : chaque tonne de déchets d'emballages plastiques (pots de yaourt, bouteilles d'eau et de soda, barquettes de margarine...) non recyclée par un Etat membre lui est facturée 800 euros ! La France en a accumulé 1,5 millions de tonnes en 2021.



La France a donc payé 1,2 milliard d'euros de taxe plastique à l'Union Européenne.

Pour remédier à cette situation, l'État entend identifier la part des emballages encore présente dans les Ordures Ménagères du bac noir et ainsi évaluer la performance des collectivités. Cinq caractérisations réalisées fin 2024 par un bureau d'études dans chaque SICTOM, suivies par d'autres en 2025 doivent fournir à l'Etat les résultats qui lui permettront d'instaurer un mécanisme de bonus/malus pour sanctionner les collectivités les moins performantes.

Conséquence



Si nouvelle taxation il y avait, elle viendrait grever un poste budgétaire déjà largement inflationniste....

Année	Coût HT à la tonne de l'enfouissement des ordures ménagères demandé par COVED PAPREC (Haut Bocage)	TGAP (Euros / tonne)	Coût total à la tonne	Facture TTC payée par le SICTOM à COVED
2020	62,69 €	18 €	80,69€	174 325,54 €
2021	69,08 €	30 €	99,08 €	207 758,86 €
2022	76,54 €	40 €	116,54 €	228 341,19 €
2023	129 €	51 €	180 €	283 098,97 €
2024	132 €	58 €	190 €	
2025		65 €		



Chaque année, le SICTOM de Cérilly voit sa facture de traitement des Ordures Ménagères augmenter. Il est impératif, pour nous, pour vous, que nous limitions autant que possible le contenu des bacs noirs.

Depuis le 1er avril 2024, le SICTOM de Cérilly s'est doté d'un **ambassadeur du tri**. Homme de terrain par excellence, son rôle est de s'assurer qu'au quotidien chaque usager a accès à des bacs de collecte, connaisse les règles de tri et les respecte. Accessible et disponible, il est aussi au service des communes désireuses d'organiser des animations autour du geste de tri. Enfin, il est le principal instigateur, aux côtés des autres agents, des contrôles de bacs que le SICTOM tend à multiplier parallèlement aux caractérisations de l'Etat. Ces contrôles permettent d'écarter de la collecte les bacs non conformes et d'identifier plus facilement les erreurs de tri les plus fréquentes.



Si votre bac, noir ou jaune, n'est pas collecté, qu'une rubalise y est fixée, qu'une fiche de contrôle est glissée sous le couvercle ou dans votre boîte aux lettres, c'est que le tri n'y est pas respecté. Charge à vous de le vérifier, de rectifier les erreurs et de le remettre à la collecte. C'est évidemment le cas si des bouteilles en verre, des vêtements ou des biodéchets sont trouvés dans les bacs !

Calendrier 2025 de collecte des ordures ménagères et du tri sélectif

CALENDRIER 2025

Sortir sa poubelle la veille, c'est s'assurer de ne pas rater la collecte

commune de Cérilly

JANVIER		
LU	6	BAC NOIR(OM)
LU	13	BAC JAUNE (TRI)
LU	20	BAC NOIR(OM)
LU	27	BAC JAUNE (TRI)

AVRIL		
LU	7	BAC JAUNE (TRI)
LU	14	BAC NOIR(OM)
LU	21	BAC JAUNE (TRI)
LU	28	BAC NOIR(OM)

JUILLET		
LU	7	BAC NOIR(OM)
LU	14	BAC JAUNE (TRI)
LU	21	BAC NOIR(OM)
LU	28	BAC JAUNE (TRI)

OCTOBRE		
LU	6	BAC JAUNE (TRI)
LU	13	BAC NOIR(OM)
LU	20	BAC JAUNE (TRI)
LU	27	BAC NOIR(OM)

FEVRIER		
LU	3	BAC NOIR(OM)
LU	10	BAC JAUNE (TRI)
LU	17	BAC NOIR(OM)
LU	24	BAC JAUNE (TRI)

MAI		
LU	5	BAC JAUNE (TRI)
LU	12	BAC NOIR(OM)
LU	19	BAC JAUNE (TRI)
LU	26	BAC NOIR(OM)

AOÛT		
LU	4	BAC NOIR(OM)
LU	11	BAC JAUNE (TRI)
LU	18	BAC NOIR(OM)
LU	25	BAC JAUNE (TRI)

NOVEMBRE		
LU	3	BAC JAUNE (TRI)
LU	10	BAC NOIR(OM)
LU	17	BAC JAUNE (TRI)
LU	24	BAC NOIR(OM)

MARS		
LU	3	BAC NOIR(OM)
LU	10	BAC JAUNE (TRI)
LU	17	BAC NOIR(OM)
LU	24	BAC JAUNE (TRI)
LU	31	BAC NOIR(OM)

JUIN		
LU	2	BAC JAUNE (TRI)
LU	9	BAC NOIR(OM)
LU	16	BAC JAUNE (TRI)
LU	23	BAC NOIR(OM)
LU	30	BAC JAUNE (TRI)

SEPTEMBRE		
LU	1	BAC NOIR(OM)
LU	8	BAC JAUNE (TRI)
LU	15	BAC NOIR(OM)
LU	22	BAC JAUNE (TRI)
LU	29	BAC NOIR(OM)

DECEMBRE		
LU	1	BAC JAUNE (TRI)
LU	8	BAC NOIR(OM)
LU	15	BAC JAUNE (TRI)
LU	22	BAC NOIR(OM)
LU	29	BAC JAUNE (TRI)

Jours et horaires d'ouvertures des déchetteries

	Déchetterie d'Ainay	Déchetterie de Cérilly
Lundi	Fermée	Fermée
Mardi	Fermée	08h30-12h / 14h-17h
Mercredi	08h30-12h / 14h-17h	Fermée
Jeudi	Fermée	08h30-12h / 14h-17h
Vendredi	08h30-12h / 14h-17h	Fermée
Samedi	08h30-12h	14h-17h

Pour toute question relative à la gestion des ordures ménagères et du tri sélectif, merci de contacter le SICTOM au

04 70 66 21 51

ANTENNE PERMANENTE DE L'OFFICE DE TOURISME À CÉRILLY

Au début de l'année 2024, l'Office de Tourisme de la vallée du cœur de France a changé de nom pour devenir « **Montluçon Tourisme** ».



Une nouvelle charte graphique et un nouveau logo ont été mis en place sur l'ensemble des supports de l'Office de Tourisme et dans toutes les antennes dont celles du Pays de Tronçais à Cérilly et Hérisson. Ainsi, les coordonnées postales et informatiques de l'antenne de Cérilly sont désormais :

Montluçon Tourisme- Antenne de Cérilly

1, rue Nicolas Baudin- 03350 Cérilly

Tronçais@montlucon-tourisme.fr

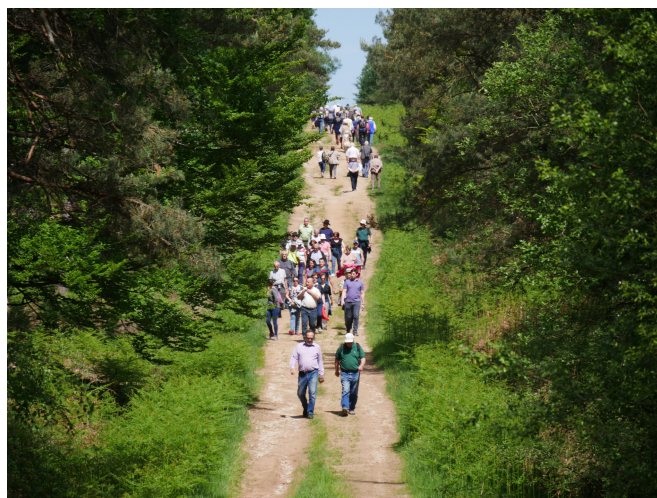
Le téléphone reste inchangé : 04 70 67 55 89.

De janvier à octobre 2024, l'antenne de l'Office de Tourisme à Cérilly a enregistré **2 860 actes d'accueil** soit une baisse d'environ 14,5% par rapport à la saison 2023.

Au départ de Cérilly, **28 visites guidées**, en Forêt Domaniale de Tronçais, ont été organisées pour un total de **369 participants**.

De nouvelles thématiques de visites guidées sont en conception pour la saison 2025.

On retiendra que les conditions météo particulièrement défavorables, tout au long de l'année, expliquent une baisse de fréquentation générale.



À noter que différents accueils presse et médias ont été gérés sur l'antenne de Cérilly, sur la saison 2024, dont l'émission « **Bonjour ! La Matinale** » de TF1 ou encore l'émission « **Hors Sentier** » de France 3.



La boutique de l'Office de Tourisme reste à votre disposition et vous propose :

- des cartes postales,
- des goodies à l'effigie du Pays de Tronçais,
- des jeux,
- des guides régionaux
- etc...



ÉCOLE PRIMAIRE « CHARLES-LOUIS PHILIPPE »

Depuis la rentrée 2024, l'école primaire Charles-Louis Philippe compte 86 élèves :

- à l'école des Tourterelles :
 - * 16 TPS-PS-GS : Mme Leroi
 - * 18 MS-CP : Mme Guizon
- à l'école Charles-Louis Philippe :
 - * 20 CE1 - CE2 : Mmes Limoges et Mazur (complément de temps partiel et décharge de direction)
 - * 16 CM1 : M Venant
 - * 16 CM2 : Mme Merlin et M Guérard (complément de temps partiel)

L'enseignante spécialisée du RASED (Réseau d'Aide et de Soutien aux Elèves en difficulté), Mme Laville, a rejoint l'équipe enseignante et intervient depuis début novembre auprès des élèves en difficulté.

Les élèves et les enseignants peuvent également compter sur l'aide de deux services civiques.

De nombreux projets ont jalonné cette année 2024.

Éducation aux médias et à l'information

La classe de CE1-CE2 est inscrite au projet « Prouve-le » qui vise à sensibiliser les élèves aux fausses informations en vérifiant l'information grâce à un travail de recherche sur internet.

Le 2^{ème} numéro des *Echos liés de Cérilly*, journal scolaire, est paru en juillet.

Éducation artistique et culturelle

La classe de CM1-CM2 a participé en 2023-2024 à un projet d'éducation artistique et culturelle. Deux volets vont être développés avec un sujet commun : la forêt. Les élèves ont pu photographier la forêt avec le photographe Emmanuel Dubost. Ils ont réalisé des films documentaires sur des légendes à partir des récits des résidents de l'EHPAD d'Hérisson avec la vidéaste Julie Siboni.

N'hésitez pas à scanner les QR codes pour découvrir les nouvelles légendes de la forêt !



Odette et René



Yvette



Annie et Hubert



Jane



Émilie



Festival francophone
du reportage court

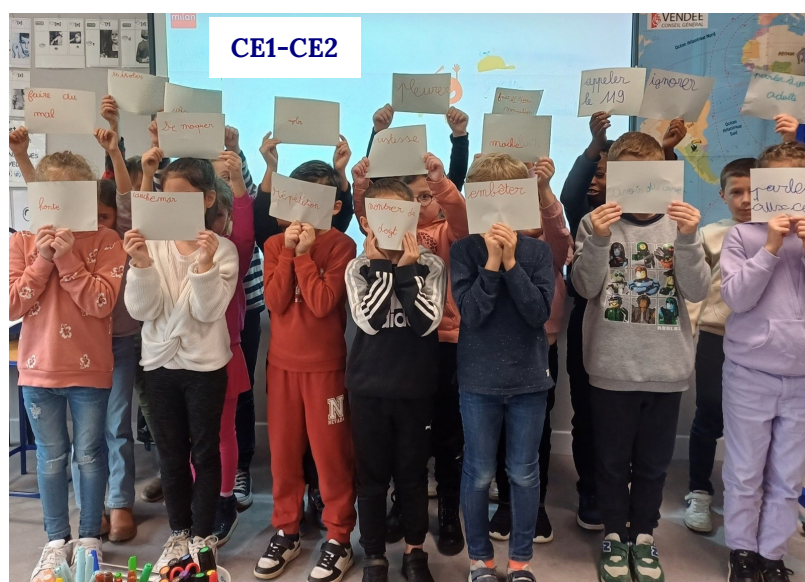
Les CE1-CE2 ont découvert Charles-Louis Philippe tout au long de l'année et ont participé au film primé lors de la 8^e édition du Festival francophone du reportage court organisé par l'association « Planète Jeunes Reporters ».

Samedi 18 mai, à l'occasion de la nuit des musées, dix élèves de la classe de CE1-CE2 ont lu à haute voix le conte de Charles-Louis Philippe, *Les trois petites poulettes* à la salle d'honneur de la mairie.

Lutte contre le harcèlement

Les gendarmes interviennent chaque année auprès des CM2 sur la notion de respect (lutte contre les violences verbales, physiques, la discrimination et le harcèlement).

La lutte contre le harcèlement scolaire est une priorité nationale. Lors de la journée de sensibilisation du jeudi 7 novembre, les élèves de maternelle et CP ont travaillé sur la différence à partir du conte *Le Vilain Petit Canard* et ils ont réalisé des saynètes. Les CE1-CE2 et les CM ont participé à un webinar sur la moquerie pour les plus jeunes et sur le cyberharcèlement pour les plus grands.



VIE SCOLAIRE

Voyages et sorties

Dès la rentrée de janvier 2024, 28 élèves de CM1 et CM2 sont partis en classe transplantée dans le Vercors à St Andéol du 8 au 17 janvier 2024. Les activités proposées durant le séjour étaient en lien avec la montagne avec entre autres : ski de fond, ski alpin, randonnées, construction d'igloos, visite d'une ferme pédagogique typique de montagne, géocaching, participation à un match de hockey sur glace de l'équipe de Grenoble. Le séjour a été positif à tous les niveaux : les élèves ont pu observer des paysages et participer à des activités auxquelles ils ne sont pas habitués. Les conditions météorologiques ont été idéales, les interventions de qualité et le centre d'hébergement a été apprécié.

Dans le cadre du voyage scolaire, toutes les classes se sont rendues au Parc Floral d'Apremont sur Allier : les maternelles et CP le lundi 10 juin, et les 3 classes élémentaires le lundi 17 juin.

Les maternelles à Apremont

Cuisine

Les élèves de maternelle et de CP ont confectionné des galettes des rois, de la pâte à crêpes et le goûter de Noël pour tous les élèves de l'école. Tous se sont régalingés !



Classe transplantée dans le Vercors



MS et CP

Développement durable

L'opération « Nettoyons la Nature » a été reconduite le lundi 30 septembre. Toutes les classes ont ramassé les déchets aux alentours de l'école et dans les rues de Cérilly.

Les élèves trient les déchets au sein de l'école et contribuent à différentes actions qui entrent dans le cadre du développement durable.

L'école est dans une démarche de développement durable et labélisée E3D, niveau 2.

Sport

Les élèves de la GS au CM2 se sont rendus à la piscine de Cosne d'Allier en septembre et octobre pour un cycle natation de six séances.

Un intervenant hand a initié et perfectionné les classes de GS, CP, CE1 et CE2. Le cycle est très apprécié par les élèves qui progressent au fil des séances.



Initiation au hand

VIE SCOLAIRE

Vendée Globe

Les classes de CE1-CE2, CM1 et CM2 suivent le Vendée Globe.

Les élèves de CE1-CE2, avec l'aide de M. Meunier, enregistrent toutes les semaines une chronique radio sur le Vendée Globe en se rendant au collège.

Scannez ce QR code et vous saurez tout sur la course à la voile !



Liaison école-collège

Le projet « Castor informatique » est un concours de logique, de déduction avec l'outil informatique. Les épreuves ont lieu en décembre pour les CM et se réalisent grâce à Mme Bontemps, professeure de technologie du collège.

Journées d'intégration au collège pour les CM. La première journée s'est déroulée à l'occasion de la semaine de la presse et entre dans le cadre de l'éducation aux médias et à l'information. M Meunier, professeur documentaliste et référent départemental EMI, a proposé de construire une émission complète sur le thème du collège en réalisant reportages et interviews dans la journée. Une intervention de M Meunier, dans les classes de CM, sur la pratique radiophonique, avait préparé cette activité : interview, reportage/carte postale sonore, journal et utilisation du matériel étaient au programme.

Lors de la seconde journée d'intégration, les futurs collégiens ont participé à des défis (lecture, maths et EPS) et ont assisté à un cours de musique et un cours de mathématiques.

Spectacle

Le thème des Indiens a été développé tout au long de l'année par les maternelles et les CP pour aboutir à un spectacle joué lors de la kermesse. Les CE et CM ont présenté des chants.

Les élèves de GS, CP, CE1, CE2, CM1 et CM2 ont assisté à une représentation de « Celle qui a perdu son nom » organisée par le Cube au P'tit Bastringue de Cosne d'Allier.

« Le verso des images : une histoire de Louis Braille » a été proposé aux élèves du CE1 au CM2, le 28 novembre au Cube à Hérisson.

Le spectacle de Noël 2024 offert aux enfants s'intitule « Un Noël très, très heureux » de la compagnie LÉZ'arts Vivants.

Noël

Des calendriers 2025 sont réalisés par tous les élèves de l'école.

Chaque élève de maternelle et CP a reçu un cadeau offert par la communauté de communes et par l'association des parents pour les CE et CM.

Les élèves préparent des chants pour la venue du Père Noël.

Projets divers

Une vente de gâteaux Bijou a été organisée au profit de la coopérative scolaire en mars/avril.

Les élèves ont réalisé des dessins pour les soldats qui ne rentreront pas chez eux à Noël.

Les enseignants remercient leurs élèves, les familles, la municipalité, la communauté de communes du Pays de Tronçais, la principale et les enseignants du collège, les employés communaux et intercommunaux, l'association de parents d'élèves des Bambinos, les bénévoles de la bibliothèque, les intervenants, ... pour leur aide et le financement des actions et projets.

L'ASSEMBLÉE DES JEUNES

Pour l'année 2024, ce sont trois élèves de CM1 (Paul Baillon, Lou Martinat, Gabrielle Renaud) et trois élèves de CM2 (Julie Déru, Emeline Huguet, Romain Souriou) qui ont été élus par leurs pairs le 26 janvier. Ils siègent aux côtés de 6 collégiens (Claire Aujouannet, Nathan Daudon, Cléo Friaud-Martens, Justine Pasquier, Soan Van Poucke). Cette année encore, les projets ont été nombreux et certains se concrétisent, transformant peu à peu la commune.

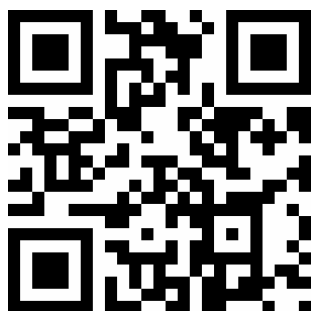
Le city stade, de la proposition à l'inauguration : un projet de l'ADJ

Le samedi 16 mars, lors de l'inauguration du city stade, les jeunes élus ont organisé des rencontres sportives (handball, football, basketball). Depuis, le city stade ne désemplit pas.

De la haie au sentier pédagogique de demain

Aménagement de la mare, plantation de haies et d'un verger, les propositions de l'Assemblée des Jeunes et des éco-délégués se croisent et se concrétisent. Le sentier pédagogique se dessine peu à peu et transforme le paysage. Entre le collège et l'école primaire, un authentique observatoire du vivant prend forme. A côté de la mare qui est déjà un support d'éducation à l'environnement et à la biodiversité des milieux aquatiques, une haie de 200 mètres de long a été plantée. Sous une météo pluvieuse, les élèves de CE1-CE2, CE2-CM1 et les 6^{èmes} du collège se sont retroussé les manches et ont plongé les mains dans le pralin.

Les plants ont été fournis à la municipalité par la Fédération des chasseurs. Technicien animateur, Bruno Cartoux a livré de précieuses explications. Chaque élève a parrainé un plant dont il peut suivre le développement. Des jeux choisis par les élus seront installés aux abords du sentier, à l'instar des hôtels insectes construits dans le cadre du festival du film environnemental. Au verger, un panneau indiquera l'emplacement des arbres fruitiers et des QR codes dirigeront vers une page internet où seront rassemblées les cartes d'identité des arbres.



Pour plus d'information sur le sentier pédagogique, flashez le QR code.



Pour plus d'information sur le city stade, flashez le QR code.



De la parité en politique

Après avoir interviewé le sénateur Bruno Rojouan, les élus de l'Assemblée des Jeunes de Cérilly ont accueilli, le mercredi 12 juin après-midi, les élus d'autres conseils municipaux jeunes, le collectif Hubertine Auclert et l'Association des Maires de France 03 pour un travail commun sur la parité en politique. A la suite, ils ont été accueillis par les pompiers pour une découverte de la caserne. Une initiation pour apprendre à porter secours est prévue pour l'ensemble des élèves de l'école.

Le tiers-lieu

De nombreuses propositions des jeunes élus seront concrétisées à l'ouverture du tiers-lieu : ateliers créatifs pour vendre les objets au marché de Noël, ateliers cuisine... Les élus de l'Assemblée des Jeunes ont été associés au choix du nom du futur tiers-lieu.

COLLÈGE « FRANÇOIS PÉRON »

Le collège propose plusieurs options : chorale, latin et atelier sportif équitation ainsi qu'une classe « défense et sécurité globale » et une classe « média ». Tout au long de l'année, des activités variées sont organisées pour les élèves.

La construction du projet d'orientation

Chaque élève apprend progressivement à comprendre le monde économique et professionnel, connaître la diversité des métiers et des formations, développer son sens de l'engagement et de l'initiative et élaborer son projet d'orientation scolaire et professionnelle.

Ainsi, ils ont pu, tout au long de l'année, échanger avec des professionnels et des représentants des différents lycées, en particulier lors du Forum des métiers, organisé par le collège à la salle des fêtes de Cérilly. Le Bus de l'orientation – projet de la Région Auvergne-Rhône Alpes – est venu dans l'établissement pour une session de découverte immersive des métiers avec des casques de réalité virtuelle. Les élèves se sont également rendus au forum Cap Avenir de Montluçon. Des mini-stages en lycée sont proposés aux élèves de 3^{ème} pour une journée de découverte de leurs futurs établissements. Ils ont un premier contact avec le monde de l'entreprise lors d'un stage d'une semaine dans le lieu de leur choix, ce qui a donné lieu à une restitution sous forme d'oral blanc de brevet.

Le parcours de santé, le parcours citoyen et la Classe défense

L'Assemblée de jeunes de Cérilly comprend des élèves de cycle 3 (CM1, CM2 et 6^{ème}), pour échanger sur les projets qu'ils souhaitent porter au niveau de la commune. L'une de leurs propositions s'est concrétisée avec l'inauguration du City-stade. Les élèves délégués de classe sont associés aux différentes instances, et participent activement aux différents projets.

Ainsi, des séances de prévention sont organisées tout au long de l'année, autour de thématiques diverses telles que la sécurité dans les transports, la prévention des méfaits du bruit (en association avec Cap Tronçais), ou encore l'éducation à la vie affective et à l'égalité filles-garçons, ainsi que la prévention du harcèlement et les dangers des réseaux sociaux. Sont également abordés des thèmes en lien avec la santé tels la nutrition ou la prévention des addictions.

La Classe défense est parrainée par la 13^{ème} Base de soutien du matériel d'Yzeure. L'année est marquée par des temps forts. Ainsi, la classe défense a participé à plusieurs cérémonies : le 10 novembre à l'historial du paysan soldat, puis les 11 novembre, 19 mars, 19 avril et 8 mai au monument de Cérilly. Lors de ces cérémonies, un élève porte le drapeau de la classe défense, des textes sont lus et la Marseillaise est chantée. D'autre part, les élèves sont allés visiter la 13^e BSMAT, découvrant ainsi les différents métiers de l'armée et le fonctionnement d'une base militaire. Ils ont également participé au Rallye citoyen, qui réunit chaque année toutes les Classes défense du département, avec leurs unités marraines, pour des activités organisées par les armées, la police, la gendarmerie ainsi que les associations mémorielles.

Afin d'entretenir la mémoire de la Résistance et de la Déportation chez les collégiens, l'ensemble des élèves de 4^{ème} et de 3^{ème} a assisté à l'Opéra de Vichy à une représentation de la pièce « Sélectionné », suivie d'un entretien avec Tal Bruttman, spécialiste de la Shoah. Les élèves de 3^e ont par ailleurs visité le village martyr d'Oradour sur Glane.

Les projets sportifs et l'association sportive

L'Association sportive du collège est particulièrement dynamique grâce à un taux d'adhésion dépassant les 70% ce qui est exceptionnel au regard des chiffres départementaux et académiques. En plus des séances hebdomadaires d'entraînement, les élèves ont participé à la journée du sport scolaire en septembre. Le cross du collège est organisé chaque automne. L'atelier sportif équitation permet à une vingtaine d'élèves de monter à cheval une après-midi par semaine.

2024 étant année olympique, 3 collégiens ont fait le « Relais du centenaire », soit une course de relais à vélo, depuis Montluçon jusqu'à Marseille pour assister à l'arrivée de la flamme olympique. En septembre, ils ont été 30 à avoir la chance d'assister à une session de rugby fauteuil, au pied de la Tour Eiffel !



Les journées d'intégration des élèves des écoles primaires

Après un temps d'échange dans les écoles, les élèves sont venus expérimenter l'enregistrement d'interview radio au collège. Puis, en juin, les CM2 des écoles du secteur sont venus découvrir leur futur établissement et participer à une journée d'échange avec les élèves de 6^{ème}, avec un jeu de piste pour découvrir les locaux, des saynettes de théâtre, ainsi que des défis lecture, mathématiques et sport.

Les projets scientifiques

Les élèves du collège participent à de nombreux concours scientifiques, dans lesquels ils sont régulièrement primés. Ils ont ainsi participé aux concours Castor et Algorea, permettant de découvrir l'informatique et les sciences du numérique, ainsi qu'aux concours « Eiffel » et concours « C Génial » en lien avec l'enseignement des sciences et des technologies. Le collège a particulièrement brillé lors des concours « Challenge des métiers de l'industrie », pour lesquels les élèves ont travaillé sur le design, la conception et la réalisation d'une maquette de voiture de course. Ils ont gagné la course de voitures, le prix des métiers de l'industrie ainsi que le prix spécial du jury. Ils ont également été sélectionnés pour la finale nationale du concours « Génies de la construction » et sont allés à Paris présenter leurs projets sur la maquette du city stade et l'aquaponie.



Les projets littéraires et linguistiques

Les lettres et les langues ne sont pas en reste, avec le concours « Défi des mots », la participation à l'Eurodictée (une dictée en français, anglais et espagnol), le concours « Big Challenge » et la « semaine des langues vivantes ». Les élèves de 5^{ème} se sont essayés à l'écriture du « journal de bord de François Péron », en partenariat avec l'Association François Péron.

La chorale

La chorale, à laquelle participent près de deux-tiers des élèves, leur permet de pratiquer le chant tout au long de l'année. En point d'orgue, la « rentrée en musique » en début d'année scolaire, et le spectacle de fin d'année en juin.

La remise des diplômes

Le 23 novembre, les anciens élèves de 3^{ème} ont été réunis pour la cérémonie de remise des diplômes du Brevet. Bravo à tous les lauréats !



PÉRON TV

En 2024, la rédaction de Péron TV a de nouveau été lauréate de plusieurs concours : le festival francophone du reportage court, les 48h du reportage sur smartphone, le concours de chroniques gastronomiques, Zéro Cliché, ...

Ces distinctions valent désormais à la rédaction de Péron TV, le statut d'ambassadeur au concours Médiatiks académique, et représentent beaucoup d'opportunités de rencontre avec des médias et des journalistes. Cette année, les collégiens ont visité les rédactions de Radio Coquelicot, RJFM, La Montagne, France 2 et ont pu interviewer de nombreux journalistes parmi lesquels Laurent Delahousse.

Remise des prix « Festival francophone du reportage court



Reset, une série au cœur de Cérilly

Durant quatre jours, le collège a été transformé en authentique plateau de cinéma. Accompagnés par une équipe de cinéastes du collectif Les Turbulentes, les collégiens ont réalisé l'épisode pilote de la série RESET écrite l'an passé. Répartis en pôles, direction d'acteur et mise en scène, images, son, HMC et décoration, ils ont bénéficié d'une initiation complète aux métiers du cinéma y compris ceux de la post-production.

Après le tournage au collège, ils ont enregistré aux Studios Palace une version internationale de l'épisode. Sous la houlette de Théophile Collier, ils ont réalisé les bruitages de l'épisode et doublé en anglais les dialogues.

Une initiative qui sera reconduite en 2025 avec la réalisation de l'épisode pilote du Plan Eiffel.



En 2024, la rédaction a exploré d'autres territoires : la réalisation de l'épisode d'une série et d'une exposition photographique et la rédaction d'un livre.

Un média pour documenter la vie locale

Les productions de la rédaction de Péron TV mettent en lumière le foisonnement culturel de la commune et portent à l'échelle académique et nationale des initiatives locales. Le reportage sur Charles-Louis Philippe, un écrivain témoin de son territoire et de son époque, primé lors du Festival francophone du reportage court a été diffusé aux quatre coins du département. L'atelier du caramel a donné lieu à une chronique primée à l'échelle académique à l'instar de la réponse cérilloise à la désertification médicale.



Pour plus d'information sur RESET, flashez le QR code.



Le festival du film environnemental

La programmation de la troisième édition du festival environnemental organisé par les collégiens est un inventaire des initiatives locales qui, peu à peu, transforment le village : « le verger municipal : un outil pédagogique et un lieu de rencontres intergénérationnelles », « de la haie au sentier pédagogique de demain », « de l'aquarium à la mare et vice-versa ».

Pour plus d'information sur « de l'aquarium à la mare et vice versa », flashez le QR code.

Parallèlement à la projection des films réalisés avec Daniel Auclair, les éco-délégués et les élèves du club nature ont présenté leurs projets qui prennent de l'envergure. La collecte des instruments d'écriture est désormais soutenue par le SICTOM et chaque spectateur est reparti avec une fleur destinée à favoriser la présence des pollinisateurs.

Habiter Tronçais : 30 portraits pour raconter la vie au Pays de Tronçais par celles et ceux qui y grandissent

Journalistes, cinéastes, et désormais écrivains et photographes. Pour documenter la vie au Pays de Tronçais, les collégiens ont publié un livre. Ce livre au format « mook » contient 30 portraits d'habitants du territoire accompagnés de photographies. Chacune des 30 personnes qui figurent dans le livre a une manière propre d'habiter Tronçais à l'image des usages de la forêt qui unit autant qu'elle sépare le territoire de la Communauté de Communes. Pour réaliser ce livre, les élèves ont rencontré, interrogé et photographié – avec Bony Chatagnon de Polymorphe - 30 habitants. Rédiger 30 portraits dans une année scolaire qui comporte 36 semaines, c'est probablement trop ! Ce n'est pas assez pour montrer toutes les facettes du Pays de Tronçais, mais c'est suffisant pour démontrer à quel point sa jeunesse a du talent. Pour s'en convaincre, le livre est encore en vente au Tabac Presse de Cérilly et sur commande à l'adresse : perontv03@gmail.com.

Un studio au service de l'EMI

Initiée en 2018, l'aventure Péron TV connaîtra un tournant en 2025. Le collège François Péron inaugurera en début d'année, un studio



TV/radio. Le projet soutenu par le rectorat via le dispositif « L'École faisons-la ensemble », a remporté le concours « S'engager pour les quartiers » organisé par la fondation FACE.

Pour plus d'information sur le concours « S'engager pour les quartiers », flashez le QR code.



Ce studio permettra de pérenniser les pratiques médiatiques des collégiens et des jeunes du territoire. Résolument ouvert vers l'extérieur, le studio sera un outil d'Éducation aux Médias et à l'Information au service des collégiens et des écoliers du Pays de Tronçais qui ne manquent pas d'idées.



A.C.P.G - C.A.T.M. ET VEUVES



Comme chaque année, notre Assemblée Générale a eu lieu le premier dimanche de février en présence de Thierry Lassauzé, adjoint au Maire. Une minute de silence a été observée en mémoire des camarades disparus.

Le Président Maurice Méténier a passé la main à son adjoint et secrétaire, André Lagarde.

La réunion s'est terminée par un repas chez Chaumat.

Cette année, nous avons célébré le 19 mars à Cérilly à 11h15 au monument aux morts ; beaucoup de monde sous un soleil printanier. La cérémonie a été marquée par trois messages écrits et lus par les collégiens, celui des anciens combattants et celui du ministre des Armées. Le dépôt de gerbe a été suivi d'une minute de silence puis les enfants des écoles ont entonné la Marseillaise. Quatorze drapeaux étaient présents.

Mercredi 8 mai, défilé à Cérilly.

Jeudi 8 août, 80^{ème} anniversaire des combats de Bouillole :

- 10h30, dépôt de gerbes au cimetière de Theneuille en présence du sénateur Bruno Rojouan et des maires de Cérilly, Theneuille, Saint-Plaisir ;
- 11h, dépôt de gerbes au cimetière de Cérilly ;
- 11h30, présentation de l'exposition du Nord Allier, à la salle d'honneur de la Mairie de Cérilly ;
- 18h, dévoilement de la plaque commémorative des combats de Bouillole en présence d'élus, d'associations d'anciens combattants et de la population, suivi d'allocutions en hommage aux martyrs du 8 août 1944.

Le 19 septembre, notre section était représentée à St-Pourçain sur Sioule en hommage aux 138 bourbonnais morts pendant la guerre d'Algérie.

Le 11 novembre, défilé à Cérilly.

Nos deux manifestations, coq au vin au printemps et choucroute en automne, sont un lieu de rencontre apprécié de tous. Nous espérons reconduire ces rassemblements en 2025.

F.N.A.C.A

Il y a 62 ans, la guerre d'Algérie et les combats au Maroc et en Tunisie de 1952 à 1962 ont mobilisé plus de deux millions d'hommes, appelés, rappelés, militaires de carrière, maintenus, conscrits ou volontaires. Plus de trente mille d'entre eux sont morts dans des opérations qu'on a trop longtemps refusé de qualifier de Guerre. La nuit du 31 octobre au 1^{er} novembre 1954, le FLN (Front de Libération National) choisit cette date pour porter un coup spectaculaire, surprenant tous les observateurs de l'époque par son ampleur et son organisation. Les premières victimes tombent, ce sont des appelés du contingent qui s'attendaient à tout sauf à cela.

Créée en 1958, la FNACA (Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Algérie) est spécifique de la 3^{ème} génération du feu. Elle peut être fière d'avoir acquis de haute lutte la qualité de combattant avec la loi du 9 décembre 1974 et la reconnaissance de l'État de guerre par celle du 18 octobre 1999, soit 45 ans après le début des hostilités. Les victimes civiles et militaires de ce conflit sont désormais officiellement honorées à l'occasion de la journée nationale du souvenir du 19 mars, à chaque anniversaire du cessez-le-feu au même titre que le 8 mai 1945 et le 11 novembre 1918.

Au moment où nos forces s'amenuisent, il nous appartient, plus que jamais, de veiller au respect de l'histoire et du souvenir de nos camarades en œuvrant pour la paix dans le monde.

AMICALE DES DONNEURS DE SANG BÉNÉVOLES

La collecte de juillet 2024 a accueilli 33 donneurs, chiffre qui se maintient et nous réjouit car, au niveau national, l'Établissement français du sang déplore une baisse du nombre de donneurs ; cette situation pénalise gravement les soins indispensables aux opérés et aux malades ainsi que la recherche médicale. Donner son sang est un acte profondément altruiste qui permet de sauver des vies. C'est pourquoi l'Amicale des Donneurs de sang vous attend nombreux. Vous serez accueillis avec le sourire et une collation vous sera servie après votre don. Vous avez la possibilité de prendre rendez-vous par internet et de choisir l'heure à laquelle vous souhaitez venir. La prochaine collecte aura lieu le 7 août 2025 entre 16h et 19h. L'Amicale a organisé en septembre une randonnée à laquelle ont participé environ 30 personnes et qui a permis de récolter des dons. Au retour des randonneurs, un pot de l'amitié a clos la matinée.



CLUB DE L'AMITIÉ

Le club remercie tous ses adhérents pour la participation aux différents événements réalisés au cours de l'année 2024.

- Balade sur 1 journée à Vichy ;
- Sortie au Royal Palace à Mehun-Sur-Yèvre ;
- Divers repas en cours d'année pour régaler nos papilles.

Le club se réunit tous les mardis après-midi dans la salle du club, 27 avenue Jean Jaurès. Nous jouons aux cartes, à des jeux de société. Toujours dans la bonne humeur autour d'une boisson et de petits gâteaux.

Celles et ceux qui veulent nous rejoindre sont les bienvenus.

Contactez Alain Debray au 06 19 78 28 58



VIVRE AUTREMENT À LA VIGNE AU BOIS

Cette association est gracieusement hébergée à l'EHPAD de la Vigne au Bois à CERILLY. Elle a pour but de répondre aux besoins des résidents accueillis au sein de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées, en proposant des services diversifiés touchant la vie quotidienne et sociale. Elle permet notamment l'ouverture d'une boutique toutes les semaines.

Cette année, suite à l'élection d'un nouveau bureau, l'association a organisé son premier marché artisanal.

Elle fonctionne grâce à l'appui de bénévoles et vous êtes invités à venir à notre rencontre si vous souhaitez vous investir auprès des personnes âgées.

MÉMOIRE DE CÉRILLY ET DU PAYS DE TRONÇAIS

Notre association a connu en 2024 une activité d'abord axée sur ses activités traditionnelles puis, en fin d'année, sur son changement de président.

En mai, nous avons renoué avec la tradition bisannuelle, interrompue par le covid, d'un voyage de deux jours. Nous avons choisi un périple à la fois artistique et historique, sur les pas de Rosa Bonheur et une déambulation dans le village des peintres de Barbizon et surtout la visite d'un haut lieu de l'histoire de France : le château de Fontainebleau. Fin juin, pour notre sortie régionale annuelle, nous avons été accueillis à Huriel par notre ami Bernard Duplaix, président de l'association *Huriel au fil des siècles*, pour une visite de l'église, du village et surtout du donjon de La Toque, un lieu remarquable de notre département.

Du 5 au 14 août, en partenariat avec la mairie et d'autres institutions, nous avons présenté l'exposition, labellisée par l'État, « Les 80 ans de la Libération du Nord Allier » qui a accueilli 300 visiteurs pendant la période des 8 jours ouverts. Le point fort en a été la présentation, le 8 août, lors de la commémoration des 80 ans du combat de Bouillole, en présence du sénateur Bruno Rojouan. Cette exposition est destinée à vivre de nouvelles présentations.

Le 21 septembre, nous avons participé, à l'invitation de B. & R. Clément, au centenaire du baptême des ronds Bernard et Buffault en forêt de Tronçais, après avoir pris part aux recherches appropriées

avec l'O.N.F. Le lendemain, pour les Journées Européennes du Patrimoine, nous avons coorganisé avec la mairie, la conférence de Jacques Perchat sur l'archéologie en Pays de Tronçais.

Fin septembre, lors de l'assemblée générale de l'association, et à nouveau en présence du sénateur Rojouan, Alexandre Bessard faisait part de sa décision de ne pas solliciter, au terme de 15 années de présidence, le renouvellement de son mandat.

Tout au long de l'année, nous avons participé, dans le cadre des activités de Tronçais Forêt d'Exception, aux réunions et groupes de travail organisés par la Communauté de Communes du Pays de Tronçais qui assure la présidence du comité de pilotage, et l'agence Berry-Bourbonnais qui en gère l'animation.

Le 7 décembre, Nicolas Czubak, directeur du pôle histoire au Mémorial de Verdun, a présenté une brillante conférence sur les « Grands écrivains combattants de la Grande Guerre » devant un auditoire nombreux et particulièrement attentif.

Le 8 décembre, le conseil d'administration a élu à l'unanimité Olivier Filliat président de *Mémoire de Cérilly et du Pays de Tronçais*, née en avril 2003, et qui compte aujourd'hui environ 250 membres.

Olivier devient le troisième président de l'association en succédant à Henri Bodard et Alexandre Bessard. Il va la faire évoluer vers de nouvelles générations.

« Passation de pouvoir » entre Alexandre Bessard et Olivier Filliat



Exposition « Les 80 ans de la Libération du Nord Allier »

FRANÇOIS PÉRON

Comme chaque année, une présentation de François Péron et de l'Expédition Baudin s'est déroulée au collège de Cérilly. Les élèves de 5^{ème} ont travaillé avec leur professeur de français à la réalisation de carnets de voyage et ont été récompensés de leurs efforts par notre association.

Les élèves de 5^{ème} accompagnés de leur professeur de français lors de la remise des prix



Nous avons organisé une séance cinéma avec projection du film *La Patagonie* de Pierre-Marie Hubert et de courts-métrages réalisés par Daniel Auclair. Le public présent a apprécié la qualité des images ainsi que les commentaires apportés par nos deux intervenants.

Nous avons aussi participé à la journée du livre et de la bande dessinée à Cérilly.

L'année prochaine marquera le 250^{ème} anniversaire de la naissance de François Péron à Cérilly. Notre association est déjà à l'œuvre pour fêter dignement cet évènement.

Contact : **Alain Pétiniot**
 alain.petiniot@club-internet.fr
 04 70 67 53 41

LES AMIS DE LA GRANGE

Rendez-vous du 26 juillet au 3 août 2025 pour découvrir la nouvelle exposition artistique des Amis de la grange.

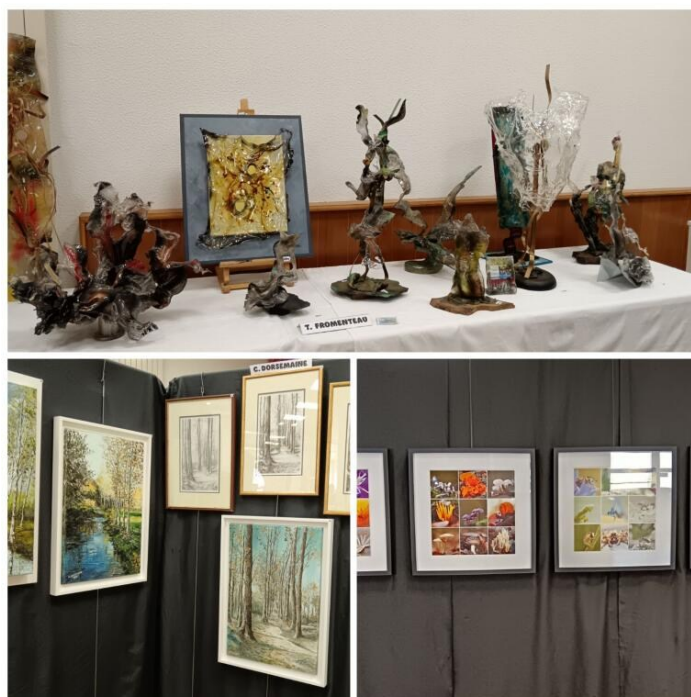
Elle accueillera près de 20 artistes qui présenteront leurs peintures, sculptures, photographies et poteries, autour d'un invité d'honneur.

N'hésitez pas à venir nombreux pour partager, le temps d'une visite, les œuvres de nos artistes qui n'ont qu'une seule ambition, celle de transmettre leur passion, leurs visions du monde et leurs émotions.

Entrée libre et gratuite, tous les jours de 14h à 19h

Salle des fêtes de Cérilly.

Samedi 27 juillet 2024 à 17h : Vernissage.



LES AMIS DE CHARLES-LOUIS PHILIPPE

Les Amis de Charles-Louis Philippe ont vécu une année 2024 sous le signe de la rencontre. Pendant que David Roe et Michèle Duplaix collaboraient pour nous offrir un bulletin toujours aussi riche en découvertes, le salon des patrimoines bourbonnais se déroulait, en février, à Montluçon :

- Rencontre avec le maire de Cérilly ;
- Rencontre avec Martine et Jean-Claude, fidèles adhérents avec lesquels notre stand a été tenu ;
- Rencontre de Thibaut Meunier présentant le film « Charles-Louis Philippe » créé par la classe média du collège François Péron et lauréat (1^{er} prix) du festival francophone du reportage court avec pour thème « Histoire et territoire » ;
- Rencontre avec des étudiantes œuvrant sur des projets de valorisation du territoire bourbonnais.

En avril, Christophe Recoura a pris une part active dans l'association. Il a photographié avec talent, les œuvres, les illustrations ainsi que les sites « philippiens » à Cérilly et Vichy. Depuis il travaille sur l'inventaire.

En juillet, la présence d'Alexandra Chevalier, venue des Etats-Unis, nous a fait vivre une assemblée générale mondialisée. Elle a apporté les ouvrages de Charles-Louis Philippe qu'elle avait trouvés, certains réédités, d'autres plus anciens. Son père rapporta d'Espagne une traduction de *Bubu de Montparnasse* de 2023, avec introduction soignée et actualisée.

Gérard Badower compléta la collection avec deux éditions polonaises. Notre collecte s'enrichit.

En août, Geneviève Greck et Sedick Belgherbi, jeunes retraités, ont proposé leurs talents pour contribuer à la connaissance et à la renommée de Charles-Louis Philippe.

Le 5 octobre, en clôture de la journée du livre, l'association a présenté plusieurs lettres et chroniques de Charles-Louis Philippe à un public attentif, le tout ponctué de brefs moments musicaux offerts par Jean-Claude Moine.

En septembre, c'est Thierry Grandjean qui, en Lorraine, faisait lire aux élèves de seconde un conte de Charles-Louis Philippe « Le Visiteur » et nous assurait d'articles sur l'écrivain pour les prochains bulletins.

Fin novembre, l'un de nos membres, retraité en Bretagne, nous a envoyé, avec une photo de l'île Saint-Louis, un article de Lucien Jean et une lettre de sa fille aux éditions Grasset, datant de 1943 et prouvant l'indéfectible amitié de son père et de Charles-Louis Philippe. Ces précieux documents vont rejoindre le dossier « lettres et articles ».

Le 30 novembre, rencontre des animateurs et du Président, Jean-Claude Mairal, de l'association *Cheminements littéraires en Bourbonnais* pour la clôture du festival *Terr'histoires* organisée à la salle des fêtes de Cérilly : présentation des actions de l'année, projections, lectures, suivies d'un pot final.

Le dossier rénovation a été suspendu en 2024 mais le Ministère de la Culture nous informe qu'un guide National des musées ruraux est en projet et pour lequel nous devons fournir un dossier.

L'avenir s'ouvre de nouveau !



De gauche à droite, lors de la clôture du festival *Terr'histoires* : **Daniel Rondet**, président de la communauté de communes de Pays de Tronçais; **Jean-Claude Parnière**, trésorier des Amis de Charles-Louis Philippe; **Jean-Louis Vieillard Baron**, président des Amis de Charles-Louis Philippe; **Jean-Claude Mairal**, président des *Cheminements Littéraires en Bourbonnais*

SAFT

Depuis sa création officielle en 1954, la Société des Amis de la Forêt de Tronçais (SAFT) a pour objectif « d'assurer la conservation des arbres, des animaux, des sites et monuments pittoresques de la forêt de Tronçais et des forêts domaniales et privées environnantes ».

En 2024, année du 70^{ème} anniversaire de sa création, la SAFT a organisé des manifestations, conférences et sorties en forêt, publié deux Brèves et son Bulletin annuel à destination de ses adhérents.

C'est ainsi qu'une Rencontre de Tronçais a eu lieu le 6 juin, à Cérilly. M. Epaud, directeur de recherche au CNRS, a donné une conférence sur le thème « De la forêt au Chantier : les bois d'œuvre de la charpente gothique de la cathédrale de Bourges ». Plus de 80 personnes ont pu assister à cette conférence de très grande qualité.

La SAFT a également organisé des sorties en forêt de Tronçais et des visites :

- le 23 février, une séance de plantations de jeunes arbres pour le repeuplement des Ronds ;
- le 12 avril, sortie de forêt des Bertranges et au château de Guérigny ;
- le 10 mai, une sortie en forêt sur le thème des fonts et des aqueducs ;
- le 10 juillet, une visite de la merranderie de Cérilly ;
- le 26 juillet, une sortie en forêt autour des grands arbres avec pique-nique au rond des pêcheurs ;
- le 25 Août, la SAFT organisait sa messe annuelle à la chapelle Saint Mayeul.

Le programme de l'année s'est ensuite densifié avec les 6 et 7 septembre l'organisation d'un grand WE à l'occasion du 70^{ème} anniversaire de la SAFT ; le 10 octobre, l'organisation du colloque de la Fédération Nationale des Sociétés des amis des Forêts à Cérilly qui rassemblait plus de 130 personnes avec pour thème « Tronçais : des futaies françaises à la flèche de Notre-Dame de Paris ». Enfin le 31 octobre a eu lieu l'inauguration, avec l'ONF, du rond de la SAFT.



l'inauguration avec l'ONF
du rond de la SAFT

Programme 2025

- Février : sortie plantation sur les Ronds
- Mars : Visite des vitraux de la Cathédrale de Bourges
- Avril : sortie en forêt de Civrais
- Mai : rencontre de Tronçais
- Été : traditionnelles sorties en forêt
- Octobre : sortie en Forêt de Bercé dans la Sarthe
- Automne : Inauguration de la Futaie Notre-Dame au rond de Thiolais

Sans oublier notre prochaine Assemblée Générale le 21 juin 2025 en salle d'honneur de la mairie de Cérilly.

CÉRILLY LOISIRS ANIMATIONS

Chaque mois : séance de cinéma

Organisée par la Municipalité et CLA. Nouveauté 2024 : une buvette pour partager un moment convivial à l'issue de la projection.

14 juin : 2^{ème} marché animé et fête de la St-Jean

La météo a perturbé l'esprit de cette fête, conçue pour l'extérieur, qui a dû se replier au parc des expositions. Nombreux producteurs et créateurs, mais public trop clairsemé. Excellente ambiance au repas confectionné par Gilles Friaud et animé par Ginès Serrano et son orchestre.

10 août : 44^{ème} braderie-brocante

Les bradeurs et brocanteurs ont répondu présents et les chineurs étaient bien là, et de bon matin ! Nouveauté 2024 : buvette tenue par CLA, et restauration rapide à l'ombre des platanes.

11 août : soirée Guinguette

Animée par Gil Orchestra et précédée d'un apéritif musical, sur la place de l'Hôtel de Ville, où l'on a pu profiter de Clément Vigier, chanteur musicien. Poursuite gourmande de la soirée, avec la salade périgourdine et les brochettes charolaises servies par l'équipe de Chez Chaumat et bien sûr, la danse. Petit regret, nous aurions été beaucoup mieux à l'extérieur car tout le monde a eu très chaud !

5 octobre : 2^{ème} journée du livre et de la BD

Participation des associations littéraires cérilloises. Plus de 20 exposants et de nombreux auteurs en dédicace. Cette journée s'est terminée par la diffusion du film « Charles-Louis Philippe-un écrivain témoin de son époque et de son territoire » réalisé par les collégiens pour Péron TV, suivie de la projection du documentaire « Sa majesté le Cerf » présenté par Frank Pizon,

réalisateur, auteur et photographe. Pour ces projections, nous étions heureux d'accueillir des résidents de l'EHPAD de Cérilly.

17 novembre : marché de Noël

Un grand succès avec plus de 60 exposants que ce soit dans le domaine du goût, du décor, des arômes, des cadeaux, sans oublier l'excellente tartiflette servie à midi et bien sûr, un p'tit verre de vin chaud ! Quel souvenir inoubliable pour les enfants, qu'un tour de poney ou une balade en calèche ; même le Père Noël n'en revenait pas !

30 novembre : Téléthron

Participation avec d'autres associations cérilloises volontaires ; plus de 60 marcheurs sur les 3 circuits proposés et, à l'arrivée, un bol de soupe, un sandwich, un gâteau, sans oublier bien sûr le ticket de tombola. Mais vous pouviez commencer la veille, en allant au Mouton qui Danse : musique, soupe à l'oignon, vin chaud, tout pour une ambiance festive au top.

31 décembre : réveillon de la Saint-Sylvestre

Ambiance assurée avec Sylvie Pullès, seule accordéoniste à avoir fait 2 fois l'Olympia, mais aussi, au piano et avec toute son équipe, le traiteur de « Chez Chaumat » : Gilles Friaud ; tout cela dans un décor de rêve agrémenté de la végétation luxuriante des pépinières Boudet Esquirol.

Cérilly Loisirs Animations vous souhaite une très bonne année 2025, en espérant avoir la joie de vous retrouver.

Un grand MERCI aux agents municipaux pour toute l'aide technique qu'ils nous apportent, que ce soit dans les bureaux ou sur le terrain.



POLYMORPHE CORP.

En 2024, ouf, Polymorphe a eu la programmation la plus étoffée depuis sa création en 2017 !

Dix résidences artistiques d'une durée allant de deux semaines à un mois, cinq spectacles (concerts et pièce de théâtre), deux soirées karaoké, une fondue pour soixante personnes, une session de plantation d'un kilomètre de haies bocagères, deux sorties nature sur les rapaces et les reptiles du Bourbonnais, des stages d'une semaine pour tous niveaux : stage d'écriture, stage de gravure et stage de couture encadrés par des professionnels, la réalisation d'un magazine avec les collégiens de Cérilly : *Habiter Tronçais, 30 portraits de celles et ceux qui font vivre le territoire*. L'accueil de plusieurs centaines de personnes à la ferme du Rutin, la poursuite des cours d'informatique et le lancement d'un projet hybride entre nature et culture : Kairos, une balade créative de deux kilomètres sur plusieurs saisons, autour de la ferme du Rutin, par 12 participants qui réaliseront des œuvres à partir de leurs expériences et exposeront leur travail à l'Abbaye de Noirlac (Cher) pour le festival *les Futurs de l'écrit*. Un projet encadré par Daniel Auclair, réalisateur de films nature. L'association a également sorti le numéro 3 de la revue *Polymorphes*, sur les forêts. Un numéro composé de 164 pages de photos et de textes allant du reportage à la poésie en passant par des nouvelles littéraires. Le chapitre deux est d'ailleurs consacré à la forêt de Tronçais.

Polymorphe a été labellisé Guid'Asso, un dispositif qui permet d'aider les associations de l'Allier en recherche d'accompagnement dans le domaine culturel. Polymorphe a également continué d'accompagner des porteurs de projets à travers le dispositif Cocoshaker basé à Clermont-Ferrand ou les visios polymorphes, des temps dédiés pour partager nos expériences avec des personnes souhaitant lancer un projet similaire. Polymorphe a également participé à des tables rondes un peu partout en France pour parler d'avenir à la campagne et donner envie à d'autres jeunes de s'y installer ! L'opportunité pour les fermes ou les villages d'accueillir des projets culturels a même été défendue devant 500 personnes à l'évènement national « Faire Tiers-lieux ». C'est également depuis Toulouse que Pierre est passé à l'antenne de « Carnets de Campagne », sur France Inter jeudi 10 octobre.

Polymorphe et l'association le Mazier ont continué d'accompagner la Mairie pour l'ouverture du tiers-lieu de Cérilly : organisation des réunions mensuelles, tous les 15 du mois à 15h à la mairie de Cérilly, en hommage au 15 rue Marx Dormoy, adresse du futur tiers-lieu. À quelle fréquence sera-t-il ouvert ? Comment prendre les décisions collectivement ? Quelles activités y seront hébergées ? Tous ces sujets sont abordés lors de ces réunions ouvertes à tous. Après un mois de chantier participatif pour réaliser, avec tous ceux qui le souhaitent, les peintures, les finitions et l'ameublement, le tiers-lieu ouvrira ses portes en avril.

En 2025, Polymorphe agrandit son équipe et accueille à nouveau dix résidences artistiques et une vingtaine d'artistes venus de toute la France (et même du Québec !). L'association propose également des ateliers créatifs à destination de petits et grands et plusieurs spectacles !

Le programme 2025 sera diffusé dans tous les commerces, ou disponible sur notre site internet : www.polymorphecorp.com.

Suivez-nous sur instagram, sur facebook, via notre newsletter ou venez nous voir à la ferme du Rutin !
À bientôt



LES ATELIERS DU GUÉ



Les Ateliers du Gué, association ancrée à Cérilly et existant depuis 2013, a pour but la mise en valeur des patrimoines locaux et les échanges culturels pluriels.

Cette année, l'association a pu développer des échanges de savoirs et de savoir-faire et favoriser des moments de partages intergénérationnels.

Ainsi, en lien avec les bénévoles de la médiathèque municipale, Les Ateliers du Gué ont pu proposer des ateliers de loisirs créatifs pour les plus jeunes, accompagnés de leurs parents, grands-parents ou de tout autre membre de la cellule familiale, mais ce n'est pas une garderie ! Les activités proposées sont ouvertes à toutes et tous.

Ces après-midis permettent aussi la découverte ou la redécouverte de la médiathèque, de son usage et de son fonctionnement pour des publics n'y ayant pas forcément accès. Lieu d'échange et vecteur de lien social, la médiathèque, pendant ou en marge de ces ateliers, permet chaque mercredi, de 14h à 16h, aux enfants et parents, d'échanger autour de différentes pratiques et de leurs transmissions.

Pour les amateurs de mots, d'anagrammes et de remue-méninges, un « club » de scrabble a été mis en place les jeudis soir de 18h30 à 20h et pour les amateurs de musique, qu'elle soit ancienne ou plus moderne, des répétitions publiques ont lieu toutes les semaines : chaque lundi de 17h30 à 19h30, vous pouvez venir écouter un chœur dont la spécialité est la musique ancienne (Chœur Baroque de Tronçais) et le vendredi (14h - 16h), un autre groupe (Les DaisyBelles), un chœur de femmes, répète et travaille un répertoire plutôt axé « pop anglaise ».

Enfin, des moments de lecture pour les tout-petits (de 6 mois à 3 ans) et les plus grands (de 1 à 6 ans) seront proposés un mois sur deux à partir de janvier, le mercredi après-midi (15h - 16h).

Dans les mois qui viennent, ces ateliers vont se diversifier (broderie, couture, tricot, patchwork, ...). Le calendrier du détail de ces activités sera publié aussi bien par les canaux municipaux que via la page Facebook « Entraide Cérilly et environs ».

N'hésitez pas à nous rejoindre !

FOUS D'ALLIER

En 2024, Fous d'Allier a organisé un concours de dessins sur le thème des hérissons, la pose d'une fresque par l'artiste Ted Nomad à la manufacture de Couleuvre et un atelier créatif en amont d'Halloween.

Pour 2025, des stages de danse sont à l'étude ainsi qu'une soirée à thème avec repas et deux spectacles de théâtre et probablement une animation pour Halloween.



ASC FOOTBALL

L'AS Cérilly football a évolué ces dernières années mais encore plus en cette saison 2024-2025.

En effet, pour toutes les catégories jeunes, le club des jaunes et bleus fait partie du groupement jeune nommé le BAF *Bocage Allier Football*. Cette entité regroupe les clubs de Cérilly, Coulevre, Lurcy-Lévis, Pouzy-Mésangy et Saint-Plaisir. Cette création, qui a mobilisé les forces vives des cinq clubs pendant presque 1 an, a permis la naissance de ce groupement en réflexion depuis longtemps. Cela favorise une belle dynamique au sein du pays de Tronçais, une mutualisation des équipements et des forces vives, un plus grand nombre de joueurs ainsi qu'un meilleur niveau global. L'engagement et l'implication des éducateurs sont la base de la réussite de ce projet. L'investissement de tous les clubs, dès le début de l'aventure, a



permis une adhésion des familles, des bénévoles et des jeunes dès le lancement du BAF. Chaque catégorie de jeunes tourne sur tous les terrains. Nous avons donc la chance de voir sur le stade Marcel Delaume des joueurs de 6 à 18 ans ayant le même amour de ce superbe jeu qu'est le football.

Le slogan du BAF : **s'unir pour les faire grandir !**

Pour tous renseignements sur le BAF, vous pouvez contacter Mme Nathalie Barnaud 06 87 46 74 53.

Le regroupement est à l'ordre du jour aussi chez les séniors. Une entente avec les voisins du club de Hérisson a vu le jour lors de la saison 2023-2024. Après une année de découverte, cette entente a été reconduite pour cette nouvelle saison. Le terme d'entente porte bien son nom car les deux clubs ont les mêmes objectifs et la même vision d'une saison de football.

Les mots d'ordre sont jeu, plaisir, dépassement de soi, collectif et respect.

Les matchs-aller se jouent tous sur le terrain de Hérisson et les matchs-retour se joueront à Cérilly. À partir de la mi-février, on pourra donc venir encourager les jaunes et bleus sur le stade Marcel Delaume. L'AS Cérilly organisera cette année son traditionnel tournoi de pétanque à la mi-août en semi-nocturne et réitérera la rando de la rentrée en forêt début septembre (date à définir).

Pour tous renseignements concernant l'AS Cérilly, vous pouvez contacter Corinne Mazerat 06 65 41 39 19.



ASC JUDO

La saison 2024/2025 ayant commencé mi-septembre, la composition du comité directeur a été modifiée depuis l'AG de janvier 2024 :

- Damien Clain remplace Martine Boire à la trésorerie,
- Marie Duvalle succède à Isabelle Pinel au secrétariat,
- Stéphane Pasquier est nommé trésorier adjoint,
- Isabelle Pinel est nommée secrétaire adjointe,
- Patrick Ribet est réélu président.

Avec David Vlaj, notre enseignant depuis de nombreuses années, les cours ont repris :

- les mardis et les vendredis de 18h à 19h30 pour les plus jeunes,
- les vendredis de 19h30 à 21h pour les ados et les adultes.

Des cours de Taïso ont lieu les vendredis de 19h30 à 21h.

Bien que l'effectif reste stable, si vous désirez nous rejoindre, les deux premiers cours sont gratuits et sans engagements.

Les manifestations de la saison

Compétition interclubs pour les plus jeunes (nommée Aaron Van Assech) le 23 novembre 2024.

Le 30 novembre 2024, Téléthon.

Bourse aux livres et aux jouets, le 15 décembre 2024.

Noël au dojo se déroulera un vendredi avant les vacances scolaires.

Le 17 janvier 2025 avec les vœux, assemblée générale annuelle du club avec la galette des rois.

Gala de fin de saison, un vendredi de juin 2025.



ALLIER NORD AÏKIDO

Le club « Allier Nord Aïkido », créé à Cérilly en 2016 continue son activité auprès d'un public varié. Le plus jeune a six ans et le doyen en a soixante-neuf. Trois cours différents sont proposés au public : cours adultes, cours enfants et un cours adapté aux personnes en situation de handicap en partenariat avec l'hôpital d'Ainay-le-Château. Chaque année le club organise des stages qui permettent à nos pratiquants de s'entraîner avec les membres d'autres clubs. L'aïkido est un art martial japonais sans compétition qui s'adresse à tous, sans considération d'âge ou de sexe.

Vous pouvez profiter de deux séances d'essai gratuites et sans engagement pour découvrir cet art martial traditionnel et bien ancré dans le monde d'aujourd'hui.

Renseignements : Frank MAGNAVAL au 04 70 02 46 17 - Aikinordallier1@orange.fr



ASC TENNIS

Une année 2024 riche en évènements à l'ASC TENNIS

Du changement à la tête du club

Jean Christian DESRICHARD ayant décidé de prendre du recul et de quitter la présidence après de nombreuses années au service du club, a été honoré lors d'une assemblée générale le 8 juin.

À l'issue de celle-ci, une nouvelle équipe dirigeante a été constituée comme suit :

- Présidents : Baptiste FABRE, Stéphane BOURDIN
- Trésoriers : Pierre DUMONT, Muriel MUZEAU
- Secrétaires : André GOLAN, Patricia DEFONTY
- Responsables Tournoi et Compétitions : Kéo MOUNSAVENG, Olivier MUZEAU



Des courts extérieurs rénovés

Nos installations extérieures s'étaient dégradées au fil des années. La Municipalité a donc diligenté une société spécialisée pour en assurer la rénovation et permettre ainsi le bon déroulement dans les délais de notre tournoi Open du mois de juillet.

Une nouvelle enseignante

Les cours du vendredi pour enfants (à compter de 17h30) et pour adultes (19h30) sont désormais assurés par EMILY TWITCHELL, notre nouvelle éducatrice enseignante agréée FFT. Toutes les personnes, enfants et adultes, intéressées par notre sport et désireuses de rejoindre notre association sont les bienvenues et peuvent se renseigner lors de ces créneaux.

Une belle réussite sportive

En 1^{er} lieu, notre tournoi Open qui s'est déroulé durant la 2^{ème} quinzaine de juillet a été une totale réussite tant par la qualité que par le nombre de participants. Merci à tous les donateurs de lots et à tous les bénévoles qui ont œuvré pour faire renaître cette compétition avec succès.

Concernant les compétitions par équipes, notre club a aligné trois équipes, une féminine et deux masculines, dans la « coupe des vendanges ». Toutes ont obtenu d'excellents résultats et classements, et méritent les félicitations. Mais la palme revient à notre équipe masculine 1 qui a réalisé un parcours parfait en terminant championne départementale de sa série, assurant son accession en division supérieure la prochaine saison.

Les couleurs cérilloises ont également brillé en championnat interdépartemental hommes catégorie + de 35 ans, nos représentants finissant leaders invaincus de leur poule.

Nous souhaitons donc une année 2025 aussi riche en succès que 2024 !

CÉRILLY PÉTANQUE

Cette année 2024 était bien chargée, importante et très symbolique pour notre club. En effet, après sa création en 2004 et malgré les deux années de restrictions liées au Covid 19, nous nous retrouvons pour la 20^{ème} édition de l'Enduro de 24h ! En mémoire de ses créateurs et bénévoles de toujours, en pensant notamment à Roland, nous avions à cœur de faire perdurer cette si belle manifestation. Cet évènement nous a tenus en haleine durant de nombreuses semaines pendant lesquelles nous avons tenté de maintenir ce qui fait la renommée de ce concours : la convivialité, la bonne entente, sans oublier un concours relevé et complet aussi bien côté féminin que masculin. Nous y avons apporté quelques nouveautés telles que la « Tombola anniversaire » à laquelle vous avez peut-être participé. Nous vous remercions, ainsi que les personnes qui ont assuré la vente des tickets, en commençant par nos commerces partenaires. Nous avons proposé pour la première fois une gestion de table de marque 100% informatisée, développée par notre ami Quentin Ville, et qui proposait en plus un suivi des résultats et tirage en temps réel sur une application dédiée, disponible pour chaque joueur. Nous avons aussi proposé un feu d'artifice ouvert à tous qui, malgré une météo peu clémente, a connu un franc succès.

Les vainqueurs masculins et féminins venus de l'Indre et du Loir et Cher sont les mêmes qu'en 2023. Nous remercions l'ensemble des 672 joueurs (euses), les bénévoles, les sponsors, la municipalité, la communauté de communes et le département pour leur aide et soutien tout au long de cette édition 2024. Nous vous donnons rendez-vous les 28 et 29 juin pour l'édition 2025.

Côté effectif et compétition, plusieurs recrues, en particulier féminines, nous ont permis de recréer une équipe féminine, inscrite en coupe du comité. Pour leur retour à la compétition, elles ont enregistré de bons résultats, encourageants pour la saison prochaine. Côté masculin, nous avons maintenu nos deux équipes en championnat des clubs terminant respectivement 6^{ème} et 5^{ème} en 1^{ère} et en 3^{ème} division. Nous nous sommes également inscrits en coupe du comité où les résultats n'ont pas été très satisfaisants. Deux nouveautés en

2024, nous avons engagé une équipe en championnat des clubs vétérans qui a réalisé une très belle saison, terminant 2^{ème} de sa poule de D5, et une équipe en coupe « Super Prestige », équivalent d'une coupe d'Allier mais organisée par le club de Bellerive sur Allier et non supervisée par le CD03. Pour une première participation, ce fut un vrai succès car nous avons échoué de justesse en finale contre Creuzier le Vieux. Quelques recrues supplémentaires en vue devraient venir garnir encore nos effectifs, permettant de maintenir les mêmes engagements.

En dehors des compétitions par équipes féminines, plusieurs de nos licenciées ont représenté le club dans les championnats d'Allier, l'une d'entre elles se qualifiant même pour le championnat AURA.

Nous avons accueilli une journée de championnat des clubs au parc des expositions à laquelle ont participé environ 150 joueurs. Notre triplète DUJARDIN-DESHAYES-COURJAL a remporté le Challenge du Secteur qui reprenait du service après quelques années d'interruption. Nous organiserons l'édition 2025 de ce challenge dans le courant de l'été.

Le club vous présente ses meilleurs vœux pour cette fin année.




Infos utiles

Entraînements au parc des expositions de Cérilly les mardis et vendredis après-midi
Licences gratuites la première année puis cotisations de 20€ pour les femmes 40€ pour les hommes

Président : **BION André**, tél : **06.69.51.97.99**

Correspondance par mail : **tbouchere@gmail.com**

Nous suivre :  « **AS Cérilly Pétanque** » ou <https://www.blogpetanque.com/ascerilly/>

GYM POUR TOUS CÉRILLY-THENEUILLE

Ce sont les adhérentes qui en parlent le mieux !

C'est l'occasion de faire connaissance avec de nouvelles personnes

Les séances sont variées

C'est tout proche de chez moi

Joyeuse détente deux fois par semaine

Bonne ambiance

Chaque séance fait un bien fou

L'animatrice est compétente et à l'écoute



La saison *Gymnastique pour tous* 2024-2025 a débuté sous de bons auspices car le nombre d'adhérentes a augmenté sensiblement.

Deux fois par semaine, nous renforçons et détendons nos muscles, nous travaillons nos articulations et l'équilibre, guidées par Marie Christine, en musique et dans la bonne humeur.

Comme l'année précédente, nous nous retrouverons en dehors des tapis pour un repas au restaurant, des sorties randonnées-découvertes ouvertes à tous.

Renseignements au 06 32 56 84 15



Randonnée et pique-nique à Venas

AUMANCE TRONÇAIS CYCLISME

Le samedi 20 avril : 34^{ème} Boucle du Pays de Tronçais à Urçay. Le vent violent a accompagné le peloton. 30 abandons sur 131 engagés.

Le samedi 4 mai : Prix de Villefranche d'Allier avec 63 engagés dont 7 non partants et 10 abandons.

Le lundi 29 juillet : Prix du comité des fêtes de Tronget avec 78 inscrits et 72 partants.

Nous renouvelons ces courses pour 2025 à savoir : le 19 avril la 35^{ème} boucle du Pays de Tronçais à Coulevre, le 3 mai à Villefranche et le 28 juillet à Tronget (à confirmer).

LA BERGERIE

LA BERGERIE : bar associatif, repas, concerts, ateliers sur le thème du PARTAGE, des moments riches en idées et en convivialité.

La Bergerie est une scène ouverte pour tous, débutants comme confirmés dans tous les domaines. Elle accueille des ateliers créatifs, des activités culturelles, donne des concerts, des représentations artistiques, met en avant les artistes et producteurs locaux. Prochainement, nous mettrons à disposition un coin jeux de société et lecture. Vous vous sentirez comme à la maison. À travers ces activités, nous espérons susciter la curiosité et l'échange, et faire en sorte que chacun s'y sente bien et participe comme il l'entend à cette belle aventure.

Créée depuis juillet, notre association a pu proposer diverses manifestations telles que la Fête Nationale Belge, des concerts, deux marchés de producteurs et de créateurs locaux, un atelier sur le lâcher-prise par la méthode Sedona, des représentations clownesques chaque 3^{ème} vendredi du mois, une soirée Beaujolais Nouveau, un atelier fabrication de nichoirs en faveur du Téléthon. Pour en profiter, rien de plus simple, venez à notre rencontre et nous vous expliquerons notre fonctionnement. L'adhésion est à prix libre et conscient. Si vous avez un esprit associatif et créatif, du temps à proposer, la Bergerie vous attend avec une immense joie. Nos projets pour les mois à venir : soirée vinyles, Saint Vincent (dégustation de vins), concerts, repas, spectacles, expos, ateliers jeux, laine, manuels, Troc graines, Troc Dressing, marchés de producteurs locaux...

Et pour être informés, suivez-nous sur Facebook.

Au plaisir de vous rencontrer.



LES AMIS DU MARQUIS DE BEUCAIRE

Le 13 octobre 2024, l'association a rassemblé plus de 800 participants pour une Grande Fête de la Forêt au Château du Point du Jour, en lisière de la Forêt de Tronçais. Au programme : du tir à l'arc, du lancer de haches, des balades en calèche, des ânes bourbonnais, des loups gris, des activités ludiques sur le thème de la forêt, la présence d'associations culturelles locales et un marché d'artisans mettant en avant les produits issus de la forêt. Une belle réussite dont l'association se réjouit ! Elle remercie chaleureusement les bénévoles, la commune de Cérilly, Charline Schimenti et tous les participants qui ont contribué à faire de cette fête un moment inoubliable.



Rendez-vous le dimanche 12 octobre prochain pour une nouvelle célébration de notre patrimoine naturel !

L'association se propose de perpétuer la mémoire du Marquis Joseph de Beaucaire (1807-1879) et d'organiser des manifestations culturelles au Château du Point du Jour.

Dans cette optique, nous sommes à la recherche de tout document ou information sur le Marquis et/ou le Point du Jour.

N'hésitez pas à nous contacter :

07 88 37 48 01

chateaudupointdujour@gmail.com

MAIRIE

Mairie de Cérilly

1, Place de l'Hôtel de Ville

Tél. : 04 70 67 52 00

Mél. : mairie@mairie-cerilly.com

URGENCES

SAMU : 15

Pompiers : 18 ou 112

SOS Médecins : 04 70 48 57 87

SOS Ambulance : 04 70 67 57 33

Pharmacie : 15

Violences conjugales : 3919

Enfance maltraitée : 119

Disparition d'un enfant : 116000

SOS viols : 08 00 05 95 95

Gendarmerie : 17 ou 04 70 67 51 76

Hôpital : 04 70 02 30 50

Centre Anti-poison : 04 72 11 69 11

Drogue info service : 08 00 23 13 13

Enedis : 09 726 750 03

GRDF : 0 800 47 33 33

UTILE

Agence postale : 3631

Collège : 04 70 67 50 95

Communauté de communes : 04 70 67 59 43

Ecole élémentaire : 04 70 67 51 59

Ecole maternelle : 04 70 67 52 78

Etude Notariale : 04 70 67 50 01

Maison des Services Au Public : 04 70 67 38 07

Médiathèque : 04 70 67 51 27

Trésorerie Montluçon : 04 70 02 29 80

SEA (eau et assainissement) : 04 70 06 50 51

SEA (astreintes) : 06 73 88 96 35

SICTOM (ordures ménagères) : 04 70 66 21 51

SANTE

Ambulance - Taxi - Pompes funèbres

Cérilly Ambulance

57, avenue Jean Jaurès

Tél. 04 70 67 57 33

Chirurgiens Dentistes

NADOT Marie-Laure et Laurent

3, rue du Square

Tél. 04 70 67 52 67

EHPAD

La Vigne au Bois

Tél. 04 70 67 50 29

Infirmières

Maison médicale, 60, avenue Jean Jaurès

Tél. 04 70 67 92 31

Centre Médico Psychologique

12 avenue du 11 novembre

Tél. 04 70 67 55 41 ou 04 70 02 26 33

Médecin Généraliste

DESRICHARD Jean-Christian

4, rue du Pré Bretet

Tél. 04 70 67 52 51

Kinésithérapeute

MUSCA Constantin

Maison médicale, 60, avenue Jean Jaurès

Tél. 06 83 20 84 68

Pédicure Podologue

BLIN Gervin

Maison médicale, 60, avenue Jean Jaurès

Tél. 04 70 67 19 43

Pharmacie

Pharmacie Nouvelle

12, place Péron

Tél. 04 70 67 50 08

Psychologue clinicienne

BARRABE Élodie

Maison médicale, 60, avenue Jean Jaurès

Tél. 07 75 75 93 10

Vétérinaire

ARPIN Stefan

5, rue du Square

Tél. 04 70 67 50 03

BULLETIN MUNICIPAL DE CÉRILLY

Mairie de Cérilly, 1, Place de l'Hôtel de Ville, 03350 Cérilly

Directeur de la publication : Monsieur Le Maire, Fabien Thevenoux

Conception, mise en page : Commission Communication

Impression : TYPOCENTRE - Montluçon

Dépôt légal à parution : janvier 2025

LA MUNICIPALITÉ VOUS INFORME

La Mairie de Cérilly vous accueille, 1, Place de l'Hôtel de Ville :

- le lundi, le mardi et le jeudi de 9h à 12h et de 14h à 18h30
- le mercredi de 9h à 12h
- le vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h
- le samedi de 9h à 12h sauf juillet et août

Tél. : 04 70 67 52 00 - Mél. : mairie@mairie-cerilly.com



Vous trouverez toutes les infos sur notre site web
<http://mairiecerilly.fr/>

Découvrez notre page Facebook, restez informés
et suivez nos actualités !



<https://www.facebook.com/VilleDeCerilly/>

La commune de Cérilly utilise l'application mobile **IntraMuros**

